

Archives départementales de Lot-et-Garonne
Centre historique - 3 place de Verdun - 47922 Agen cedex 9
Archives contemporaines et d'état civil - Hôtel du Département - 47922 Agen cedex 9
Horaires : lundi au vendredi - 9h-12h30 / 13h30-17h (vend. 16h)

Service éducatif - accueil des classes sur rendez-vous - Professeur : Florent Boudet
Responsable Archives : Laurent Bessières - 05 53 69 42 84
Site Internet : www.cg47.org/archives/
Directeur de publication : Stéphane Capot, directeur - Maquette : M.-C. Saint-Mézard

Anciennes parutions :

- le protestantisme en Agenais
- L'installation du chemin de fer en Lot-et-Garonne
- Le commerce au Moyen-Âge en Agenais
- L'année 1936 en Lot-et-Garonne
- La sorcellerie en Agenais
- Le préfet de Lot-et-Garonne
- L'école de la République
- Hésitations de la démocratie
- Armand Fallières
- Garonne : histoire et mémoire du fleuve
- Le Lot-et-Garonne, terre d'immigration XIX-XX^e siècles
- L'ère des libertés en Agenais, v. 1750-1852
- 1914-1918, les lot-et-garonnais dans la Grande Guerre

AU FIL DU TEMPS

Mai 2016 - n° 17

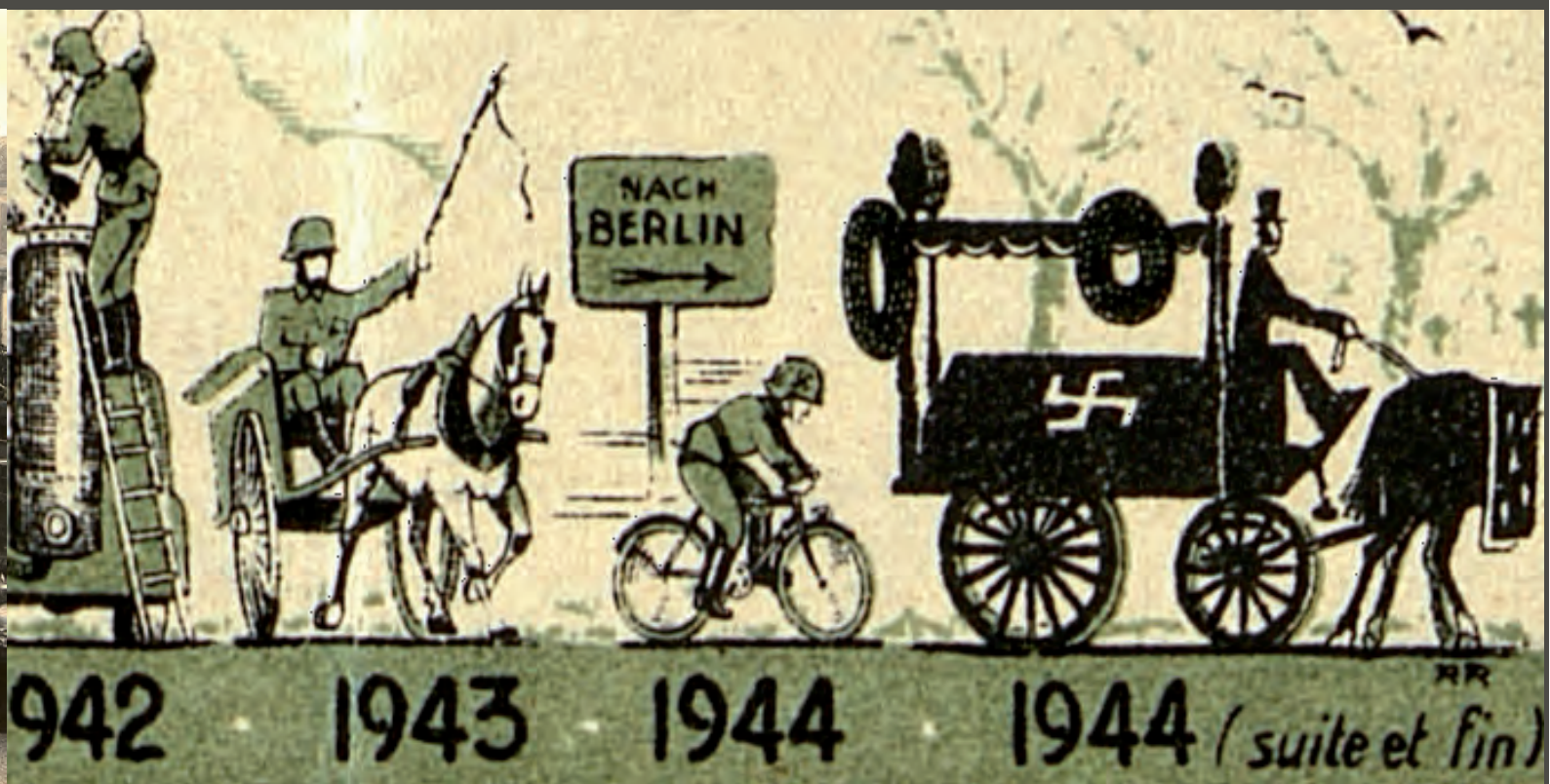
AU FIL DU TEMPS

Le Lot-et-Garonne, été 1944

La libération et la refondation de la République

Nom **CHAPUIS**
Prénoms **Marie - Françoise**
Profession **Conductrice**
Nationalité **Française**
Né le **12 juin 1922**
à **BATHA (Constantine)**
Domicile **8 Place Maréchal Foch**
Taille **1m58** Cheveux **châtains**

SIGNALEMENT :



Pour le 70^e anniversaire de la Libération du département, les Archives départementales vous proposent un nouveau numéro d'*Au fil du temps* découlant directement de l'exposition *Été 44, la Libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée*. Après la mallette pédagogique consacrée en 2004 à la propagande en Lot-et-Garonne pendant la Seconde Guerre mondiale, une étude, en partie nouvelle, voit le jour grâce aux apports d'une collecte continue et aux travaux des historiens spécialistes reconnus de la période pour le Sud-Ouest, Jean-Pierre Koscielniak et Philippe Souleau. Le mécanisme de libération du département est ainsi analysé au travers des luttes politiques et militaires opposant les forces collaborationnistes et occupantes à la Résistance et du lent et difficile retour à la légalité républicaine.

Pour saisir les enjeux de ce terrible épisode, il est nécessaire de resituer le département au début de l'année 1944, au moment même où le régime de Vichy se radicalise et où l'occupation militaire allemande est la plus dure. Sur un territoire élargi à dix cantons de Gironde libre, au carrefour stratégique Atlantique-Méditerranée et Pyrénées-Massif central, les Allemands et la Résistance se disputent la vallée de la Garonne. Dans un climat de danger permanent, provoqué par la politique de terreur de la Milice et des Allemands, l'armée des ombres s'organise, renouvelle ses chefs, se renforce, et, lors du débarquement allié en Normandie, sort les armes, libérant éphémèrement quelques villes de l'Albret et des Landes. C'est aussi à cette époque que les autorités clandestines de la Résistance se préparent au sein du Comité départemental de Libération (CDL) à prendre et à assurer la transition du pouvoir. Ainsi, le processus de Libération ne peut se comprendre qu'à travers ses différentes phases préparatoire, militaire et institutionnelle.

Au cours de l'été 1944 ponctué d'événements exceptionnels et tragiques, les populations civiles vivent au rythme des combats – des exactions de l'occupant, notamment d'une arrière garde de la division *Das Reich* – mais aussi des faux maquis. Dans un climat de guerre civile, le régime de Vichy vacille au profit d'un ordre résistant qui gagne l'essentiel du département, à l'exception de l'axe garonnais toujours sous la botte en cette fin juillet. Le débarquement de Provence sonne alors la retraite des forces militaires allemandes du sud de la France, selon un schéma très éloigné du mythe de l'insurrection nationale : la majorité des villes sont abandonnées sans combat par l'occupant, à l'exception de Langon, théâtre de violents affrontements du 22 au 24 août.

Face à sa libération, la population oscille entre liesse et tristesse tandis que les autorités de la Résistance s'emparent des lieux de pouvoirs pour faciliter la transition démocratique. Durant cette période, encore agitée, la société tente de se reconstruire moralement et matériellement dans un climat d'épuration et de violence aggravé par les difficultés de ravitaillement. Les signes de vie démocratique (liberté de la presse et de réunion) concourent à ce renouveau alors que les premiers hommages aux martyrs rappellent les sacrifices consentis. Pour autant, de nombreux Lot-et-Garonnais poursuivent la guerre – une poignée dans la *Waffen-SS* et plusieurs milliers dans l'armée de libération sur les fronts oubliés et de l'est de la France – ou sont absents, prisonniers, déportés et requis au travail en Allemagne. La parenthèse du conflit peine à se clore sur un monde nouveau promis par le Conseil national de la Résistance (CNR) tant les rancœurs et les blessures demeurent profondes.

Pour éclairer ces événements, Florent Boudet, professeur du service éducatif des Archives, propose aux enseignants du primaire, du collège et du lycée un livret pédagogique. Bâti en trois parties (Le régime de Vichy / Les violences de l'été / Le rétablissement de la légalité républicaine), celui-ci s'appuie sur quatre-vingt documents locaux inédits agrémentés de parcours pédagogiques. Titres et sous-titres du dossier se veulent volontairement peu problématisés afin de favoriser la réflexion du lecteur. Les intitulés des documents et leurs notices sont eux aussi conçus pour permettre à l'élève de découvrir par lui-même l'essentiel des informations. Ce livret est en outre appelé à s'enrichir de représentations cartographiques, en partie inédites, élaborées pour l'exposition des Archives et trouvera un prolongement avec la mallette pédagogique recelant fac-similés plastifiés, témoignages sonores d'acteurs comme de témoins locaux, questionnaires et ouvrages historiques.

Il faut souhaiter que les élèves, par le biais de ces outils, découvrent des pans récents d'histoire locale mal maîtrisée bien qu'entendue dans leur famille.

Pascal De Toffoli

Archiviste aux Archives départementales de Lot-et-Garonne

Évènements départementaux

1944

5 janvier : Neuf Lot-et-Garonnais, condamnés à mort par un tribunal militaire allemand, sont fusillés à Toulouse

27 janvier : Arrestation par la *Sipo-SD* de Gérard Duvergé, chef départemental MUR

28 janvier : Le secrétaire départemental de la Milice est abattu à Agen

19 février : Insurrection dans la prison d'Eysses. douze détenus sont condamnés à mort par une cour martiale et fusillés le 23 février

27 mars : Albert Cambon, responsable MUR, est abattu à Agen par la police de sûreté allemande

8 avril : Cinq résistants de Lot-et-Garonne et Gironde rattachée, condamnés à mort par un tribunal militaire allemand, sont fusillés à Toulouse

21 avril : Grande rafle allemande dans les chantiers forestiers des Landes

3 mai : Constitution du CDL par la Résistance départementale

21 mai : Rafle de la 2^e division *SS Das Reich* dans la région de Lacapelle-Biron

30 mai : 1121 détenus d'Eysses sont livrés aux *SS* et déportés avec les otages de Lacapelle-Biron

7 juin : Évènements de Castelculier (château de Laclotte) et de Saint-Pierre-de-Clairac, opérations des *SS* et de la Milice contre des résistants et la population

8 juin : Les miliciens du département sont appelés à rejoindre le château de Ferron

9 juin : Arrestation de personnalités lot-et-garonnaises par les Allemands

13 juin : Combats d'Astaffort entre des résistants et des miliciens accompagnés de soldats allemands

14 juin : Bombardement de Houeillès par l'aviation allemande

20 juin : Expédition sanglante des *SS* en Albret

23 juin : Exécution de forains tziganes à Saint-Sixte par des *SS*

14 juillet : 11 résistants sont abattus à Tourliac

20-22 juillet : Violents combats dans la région d'Arx-Sos-Gueyze

2 août : Création par le CDL d'un tribunal révolutionnaire à Cancon pour juger les collaborateurs

9-10 août : Bombardement, par l'aviation alliée puis allemande, du château de Ferron

16-17 août : Les miliciens quittent le département en direction de Toulouse ; accrochage à Saint-Jean-de-Thurac

19 août : Libération d'Agen et de Bazas

20 août : Libération d'Aiguillon, de Tonneins et de Villeneuve

21 août : Libération de Marmande

7 octobre : Première audience du tribunal militaire d'Agen

7 novembre : Ouverture solennelle de la cour de justice d'Agen

1945

5 janvier : Exécution du gestapiste Prosper Delpuch dit *Bouboule* au Polygone d'Agen

18 janvier : Première audience de la chambre civique d'Agen

Évènements nationaux

1944

10 janvier : Le chef du Gouvernement de Vichy, Laval délègue à Darnand, chef de la Milice, l'autorité sur l'ensemble des forces de police

20 janvier : Loi créant les cours martiales de la Milice

1^{er} février : Création officielle des Forces françaises de l'intérieur (FFI)

3 février : Les troupes allemandes sont autorisées à répondre immédiatement par le feu en cas d'attaque par la Résistance

4 mars : Les troupes allemandes reçoivent l'ordre de fusiller sur le champs tout résistant pris les armes à la main

15 mars : Programme du Conseil national de la Résistance (CNR) : « Les jours heureux »

21 avril : Ordonnance du CFLN sur l'organisation des pouvoirs publics une fois la France libérée

2 juin : Création à Alger du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)

6 juin : Débarquement allié en Normandie, Pétain demande aux Français de rester en dehors des combats

10 juin : Massacre d'Oradour-sur-Glane par la division *SS Das Reich*

13 juin : Darnand est nommé secrétaire d'État à l'Intérieur

14 juin : Premier discours de De Gaulle à Bayeux (Normandie) et installation du premier délégué du Gouvernement provisoire pour les territoires libérés

28 juin : Exécution par la Résistance du secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande de Vichy, Philippe Henriot

31 juillet : En Normandie, percée des Alliés à Avranches

15 août : Débarquement franco-américain en Provence

20 août : Libération de Toulouse

25 août : Libération de Paris, Paris redevient capitale de la France

28 août : Libération de Bordeaux

6 septembre : Composition du gouvernement provisoire avec à sa tête le général de Gaulle

13 septembre : Les Alliés entrent sur le territoire allemand

16-17 septembre : Visite du général de Gaulle chef du GPRF à Toulouse puis à Bordeaux. Il visitera près de 100 villes en 13 mois

19-20 septembre : Décrets de dissolution des unités FFI avec la possibilité d'intégrer l'armée régulière

21 octobre : Le GPRF est reconnu par les Américains

28 octobre : Décret de dissolution des groupes armés (milices patriotiques)

Décembre : Premières nationalisations (marine marchande)

1945

Avril-mai : Élections municipales, vote des femmes pour la 1^{ère} fois

7 mai : Capitulation de la dernière poche allemande du Médoc

8-9 mai : Capitulation de l'Allemagne

Glossaire

Alliés : Ce sont les pays qui luttèrent ensemble contre les forces de l'Axe (Allemagne, Italie jusqu'en septembre 1943, Japon...). Il s'agit essentiellement des Etats-Unis, de l'URSS et du Royaume-Uni.

Bataillon Arthur et **Bataillon Prosper** : voir FTPF.

Comité départemental de Libération : voir CDL.

CDL : Les « Comités départementaux de Libération » ont été créés par l'ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire de la République française, présidé par Charles de Gaulle dans le but de rétablir au plus vite les conditions de vie d'avant guerre. Ils dépendent du **Conseil national de la Résistance (CNR)**. Leur action était d'abord armée, appuyée sur les Forces françaises de l'intérieur (FFI), contre l'oppression exercée par les Allemands. Ils assurèrent l'administration civile en attendant la libération du département et le rétablissement des institutions locales et départementales. Celui de Lot-et-Garonne fut constitué le 3 mai 1944. Le 22 août 1944 à la libération d'Agen, ce comité élargi à tous les mouvements de résistance du département fut placé sous contrôle du **commissaire de la République** de la région de Toulouse.

CFL : les « Corps Francs de Libération » sont le regroupement des mouvements de Résistance de l'Armée Secrète et des maquis des **MUR** dont le groupe Vény, d'obédience socialiste, est une composante à partir de juillet 1943.

CFLN : le Comité français de Libération nationale, créé le 3 juin 1943 à Alger, est le gouvernement de la France libre né de la fusion de celui d'Alger et de celui de Londres. Dirigé par De Gaulle, seul, à partir d'octobre 1943 il deviendra Gouvernement provisoire de la République française (**GPFR**) à partir du 3 juin 1944.

CNR : le Conseil national de la Résistance créée en mai 1943, autour de Jean Moulin, est composé des délégués de mouvements de la Résistance, de partis politiques et de syndicats opposés à Vichy. Son but est de coordonner la Résistance et ses objectifs sont de préparer le retour à la République et à la démocratie sur de nouvelles bases (nationalisations, Sécurité sociale, par exemple). Au moment de l'insurrection il organisa la mise en place des comités de Libération (**Comités départementaux de la Libération (CDL)** puis, à l'échelon municipal, Comités locaux de la Libération (CLL)) dans le but de permettre au CNR de jouer un rôle de gouvernement à la Libération. Il est d'obédience gaulliste.

Commissaires (régionaux de la République) : Sous l'autorité directe du général de Gaulle, ils sont chargés de rétablir la légalité républicaine (libertés et autorité de l'État) lors de la Libération de la France à partir de mai 1944 jusqu'en mars 1946.

Corps-Franc Pomiès : Voir **ORA**, c'est en janvier-mars 1943 que le Corps-Franc Pomiès s'implante en Lot-et-Garonne.

Das Reich : La 2^e SS Panzer Grenadier Division **das Reich** est plus connue sous le nom de Division **das Reich**. Elle est encadrée par des officiers **SS** et son état-major est installé à Montauban. Elle venait du front de l'Est où elle avait mené une guerre de terreur. Parmi les 50 cantonnements de la division : Valence d'Agen, Moissac, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, Tonneins et Houeillès.

EM : État-major, c'est à dire les dirigeants militaires.

FFI : Les « Forces françaises de l'intérieur » sont le résultat de la fusion, en février 1944, des principaux groupements militaires de la Résistance intérieure sous l'autorité politique du Général de Gaulle. Leurs rôles sont d'organiser et d'encadrer la libération militaire du pays ainsi que d'aider les **Comités départementaux de Libération** à rétablir l'ordre républicain et la démocratie.

FFL : Les Forces française libres sont les forces armées ralliées à la France libre que dirige De Gaulle.

FTPF : Les « Francs-tireurs et partisans français » sont une formation de combat de la Résistance créée en 1942 en zone occupée autour du parti communiste clandestin (mais pas seulement). Ils se composent d'unités de guérilla et de sabotage au sein du Front national.

FTP-MOI : Les « Francs-tireurs et partisans de la main d'œuvre immigrée » sont une branche des FTPF qui regroupe des ressortissants étrangers.

FM : Fusil mitrailleur.

FN : « **Front national** de lutte pour la libération et l'indépendance de la France », mouvement de la Résistance intérieure fondé par le parti communiste.

Gestapo : police secrète d'État du parti nazi qui a pour but d'éliminer les adversaires du régime en Allemagne et dans les pays occupés. Elle est composée de policiers allemands mais aussi d'un nombre important d'agents français recrutés sur place et elle emploie aussi des indicateurs français qui livrent des informations et dénoncent (d'après le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne). Voir **Sipo-SD**.

GMR : Les « Groupes mobiles de réserve », créés en juillet 1941, étaient des unités paramilitaires dépendantes de la police de Vichy. Ils seront employés dans la lutte contre les maquis en 1943 et 1944.

GPFR : Le « Gouvernement provisoire de la République française » est créé à Alger le 3 juin 1944 et s'installe à Paris à partir du 31 août 1944 où il remplace l'Etat français (de Vichy). Il représente la nation française, afin d'éviter l'administration par les Alliés de la France libérée. Il assure le rétablissement des institutions républicaines tout en poursuivant la guerre au côté des Alliés. Il est présidé par le général de Gaulle et regroupe toutes les composantes de la Résistance.

LVF : La « Légion des volontaires français contre le bolchévisme » est une organisation militaire qui se bat en URSS sous l'uniforme allemand.

Maquis : Désigne aussi bien un groupe de résistants que le lieu où ils se cachent.

MUR : Les « Mouvements unis de la Résistance » regroupent à partir de janvier 1943 l'ensemble des mouvements de résistance de la zone sud.

Milice française, milicien, franc-garde : La Milice est une organisation politique créée en janvier 1943 par le gouvernement de Vichy. Son chef nominal est le chef du gouvernement (Laval) mais dans les faits c'est Joseph Darnand qui la dirige. Les miliciens étaient, en principe, soumis aux préfets et les chefs, à tous les échelons et nommés par le président du Conseil (Pétain). Les « francs-gardes » constituaient sa fraction militarisée qui fut utilisée comme police supplétive et lutta contre la Résistance, en liaison avec la police nationale française et les forces allemandes. À partir de 1944, des Cours martiales de la Milice exercent une justice expéditive sans respect des principes du droit (torture, assassinats...).

Milices patriotiques : Elles sont créées en janvier 1944 pour être au coeur de « l'insurrection populaire » au moment de la Libération en organisant la lutte armée. Elles furent encouragées par le **CNR** et souvent composées par des militants communistes. Elles portent aussi le nom de milices ouvrières.

MUR : Les « Mouvements unis de la résistance » regroupent à partir de janvier 1943 l'ensemble des mouvements de résistance de la zone sud.

ORA : L'Organisation de résistance de l'armée est une formation de combat créée en janvier 1943 à la suite de l'invasion allemande de la zone « libre » en novembre 1942. Elle se disait apolitique et regroupait d'anciens militaires français. Le « Corps-Franc Pomiès » en est une composante.

PS : Parti socialiste, en fait la SFIO (« Section française de l'internationale ouvrière »), clandestine.

PC : « Parti communiste français », clandestin sous l'occupation.

PPF : le « Parti populaire français » est d'inspiration fasciste. Il collabore avec les Allemands.

Renseignements généraux : Dépendants de la Police nationale les **RG** avaient pour principal objectif d'enseigner le gouvernement sur tout mouvement pouvant porter atteinte aux intérêts de l'État. Ils collaboraient avec les diverses polices allemandes notamment dans la lutte contre les résistants, les prisonniers évadés, les juifs et les **réfractaires** au **STO**.

Réfractaires : Français qui refusent de partir travailler en Allemagne (**STO**) et qui se cachent.

SS : La **SS** est la branche la plus dure et la plus répressive des troupes d'occupation allemandes. C'est l'abréviation de l'allemand **Schutzstaffel**, « échelon de protection ». Au départ cette organisation paramilitaire et policière nazie a pour but d'assurer la protection personnelle d'Hitler. A partir de 1933, en Allemagne puis durant la Seconde guerre mondiale dans les pays occupés la **SS** instaure la terreur. Elle pourchasse les opposants potentiels, les communistes, les juifs, les résistants. Des unités de sa branche militaire, la **Waffen-SS**, dont faisait partie la division **Das Reich**, stationna dans le Lot-et-Garonne à partir d'avril 1944.

Sipo-SD : La « **Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst** » est la police de sécurité allemande c'est à dire le service de renseignements et de police **SS** chargé de la répression de la population locale et de la lutte contre la Résistance, le communisme et les ressortissants juifs. Sa section politique et policière, la « **Geheime Staatspolizei** » (la **Gestapo**) est plus connue.

STO : « Service du travail obligatoire » mis en place par le gouvernement de Vichy en février 1943 sur la demande des Allemands pour fournir de la main d'œuvre aux industries du Reich. Sur 700 000 demandés, seulement 170 000 travailleurs se rendirent réellement en Allemagne. Les Allemands firent alors des rafles. Au total cela concerna plus de 600 000 personnes.

Tribunal militaire spécial : Cette juridiction exceptionnelle, aussi appelée cour martiale ou tribunal populaire, fut établie à l'initiative des organisations issues de la Résistance - FFI, FTP, comités de Libération- et des **commissaires de la République** (ceux qui remplacent les préfets de Vichy) afin de juger des faits de collaboration. En Lot-et-Garonne il fonctionna du 7 octobre au début du mois de novembre 1944, date de son remplacement par la cour de justice.

Vény (groupe) : Ce groupe de résistants rattachés à l'**AS** (l'Armée secrète) est d'obédience socialiste.

Wehrmacht : Nom porté par l'armée régulière allemande durant le III^e Reich. Elle participe aux actions menées par la **Gestapo**, avec la division **SS Das Reich**.

L'ordre milicien

1.1.1 Des hommes

1. Photographie du milicien Alix P, [1943-1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 37, dossier 533



Réputé pour son acharnement, il a participé à nombre d'expéditions miliciennes contre les maquisards. Il fut condamné le 6 décembre 1945, par contumace, à la peine de mort et à la confiscation de ses biens.



2. Photographie d'un groupe de miliciens, parc du château de Ferron (commune de Tonneins), [1943-1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 46, dossier 618

Le château de Ferron est le siège départemental de la franc-garde de la Milice.

1.1.2 Une idéologie



3. Carte de milicien d'Yvon P., Vichy, 11 mai 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 3, dossier 206

Avec environ 450 hommes au plus fort de son recrutement, la Milice lot-et-garonnaise est la plus dynamique du Sud-Ouest.



4. Papillon de la Milice française, s. d.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 385

Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.1.3 Des pratiques

5. Lettre de Noël Mareschi, Aix-en-Provence, 6 mars 1946

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 53, dossier 655 bis

camarades ou les qualifiants d'individus très dangereux et qu'il fallait les "saigner".

J'affirme qu'il avait le sens de son travail. Ce n'est pas tout à fait exact.

J'accuse également le flamme de Schivo d'avoir frappé ses camarades déjà brutalement par les S.S. et de s'être acharné sur eux. Je l'ai vu aussi embrasser les S.S., en montrant grandement de joie de nous voir maltraités.

J'accuse aussi le tueur Alexandre (gardi du Corps du service de la prison) de nous avoir menacé chaque fois qu'il venait dans les prisons en compagnie du directeur et de nous avoir terrifié avec sa mitrailleuse.

Je puis dire qu'à cette époque la terreur régnait dans la Centrale.

C'est au nom de tous nos camarades fusillés et morts en déportation par la faute de ces sinistres individus que je vous demande M. le Président, d'appliquer le châtiment exemplaire qui leur convient.

Espérant que la justice sera faite et que nous serons tous vengés.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'assurance de ma haute considération.

Noël Mareschi

P.S. Je me tiens à votre entière disposition si vous le jugez utile.

Noël Mareschi
Le Président Patriote de la
Centrale d'Argence
Rue de l'Église - 1738 W 53

Aix-en-Provence le 6/3/46

Monsieur le Président

Je soussigné Mareschi Noël né le 25/10/1914 à S^t Camiel (B.M.P.) et demeurant actuellement au 43 rue d'Alger à Aix-en-Provence déclare sous la foi du serment ce qui suit :

J'accuse le milicien Schivo, dès son arrivée à la Centrale comme mauvais directeur des S.S. et de s'être acharné sur les prisonniers, faisant le salut hitlerien et de nous avoir menacé constamment et même de nous avoir déclaré les phrases suivantes :

« Je vous mettrai et je vous ferais tous fusiller »

Je l'accuse aussi d'avoir terrifié le personnel travaillant.

Je l'accuse aussi, de m'avoir fait mettre contre le mur du prison 1 avec 5 autres camarades et d'avoir obtenu avec G.M.R. l'ordre suivant :

« Je vous donne l'ordre de tirer sur ces individus qu'ils le méritent »

Je l'accuse aussi d'avoir fait faire des cercueils à la mémoire de la prison. Bien avant que la sentence de mort soit prononcée contre nos 12 camarades ce fait se l'ai entendu et vu de mes propres yeux.

Je sors de notoriété publique qu'en temps que directeur de la Centrale il a assisté à la Cour Martiale qui a condamné à mort nos 12 camarades et que nous regrette ami Henri Allegias l'avait condamné à mort.

Je l'accuse formellement d'avoir été présent le jour de notre déportation et de nous avoir livrés aux S.S. et d'avoir signalé certains de nos

Printemps 1944

6. Déposition de Jean Perry dans le cadre de la commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction de la cour de justice à l'encontre d'Yves Audebez, milicien, accusé de trahison, Agen, 19 mars 1945

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 77, dossier 815

13

Police Nationale
Commissionariat de Police
de
TONNEINS

N° 94 / 1

Affaire :
Trahison

Inculpé
AUDEBEZ Yves

Témoin
PERRY Jean

ETAT FRANÇAIS

Commission Rogatoire

L'an mil neuf cent quarante-cinq
et le **19 mars**

Nous, **LALAGUE Georges** Commissaire de Police de Tonneins,
Officier de Police Judiciaire auxiliaire de Monsieur le Procureur de la
République.

Vu la Commission rogatoire ci-jointe, en date du **15 mars 1945**
à nous délivrée le _____
par M. **BRICHARD** Juge d'Instruction du Tri-
bunal de la Cour de Justice _____
et relative à la procédure suivie contre **AUDEBEZ Yves**
inculpé de trahison

Avons fait comparaître devant nous **PERRY Jean** 55 ans, fr-
çais, marié, 3 enfants, cultivateur, assurant à Saint-P-
re, Commune de Saint-Gayraud

Lequel, après avoir déclaré n'être parent, allié, ni sorrelleur
de l'inculpé et avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que
la vérité, a déposé comme suit :

"J'ai été interné à Ferron du 22 mai au 10 août
1944. Lorsque j'ai été arrêté, **AUDEBEZ** était présent.
Il était en tenue de milicien et en armé.
Il avait deux galons et usait, en fait être
Chef à Ferron. Même **DEJULLE** recevait des or-
dres de lui, venant 7 heures, à 3 reprises différentes
j'ai été maltraité par **AUDEBEZ** qui procédait à mon
interrogatoire. Ils m'ont fait échauffer, mettre à
deux sur une règle, flanqué des coups de cravaches et
des coups de poings. Ils m'ont brûlé tout le corps
la boucane et l'anus avec un petit appareil électrique
semblable à celui qu'utilisent les docteurs pour les
des pointes de feu. Ils m'ont également fait coucher
à terre et m'ont piétiné. **AUDEBEZ** était le plus r-
AUDEBEZ est parti à maintes reprises en expé-
dition. Je l'ai vu plusieurs fois en compagnie d'Allen
et de Roubaud, lorsqu'ils venaient à Ferron.

Quelques jours après mon arrestation **AUDEBEZ** est
revenu chez moi avec **FRATIS** et plusieurs autres et m'a
serré de nombreux objets dont un poste de TSP

La persiste et signe
Le Commissaire de Police

[Signature]

[Signature]

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.2 L'occupant et la répression

1.2.1 La collaboration

7. Note du colonel allemand de la place d'Agen au préfet Jean Destarac, 12 janvier 1943

Arch. nat. F¹⁰ 1164

Monsieur le Préfet,

Depuis un mois je suis dans votre région avec mes troupes et je suis l'Officier Allemand le plus aîné dans ceci comme en AGEN. L'Allemagne n'a pas voulu cette guerre contre la France. Nous ne sommes pas venus de plaisir dans la France qui n'était pas occupée jusqu'alors. Vous connaissez bien les causes sérieuses pourquoi nous sommes venus ici. Nous voulons sauver le peuple français du bolchévisme, de la plutocratie judaïque, du chaos qui veut détruire toute la culture. Nous connaissons le malheur de la France qui est causé par la Guerre perdue de 1940.

Nous ne voulons pas augmenter ce malheur parce que nous sommes ici.

La population française de votre région se comportait bien envers les troupes allemandes, ce que j'approuve bien. Nous n'avons pas de haine contre les Français dans notre cœur et nous n'avons pas pris les mesures que les Français ont pris à l'occasion de l'occupation de la Rhénanie et du bassin de la Ruhr contre la population allemande. Cet état de la situation concernant vous restera, si la population de votre Préfecture se comporte dans la même manière et quand il n'y a pas d'actes de sabotage quelconques.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'influer sur votre population dans ce sens mentionné. C'est à cause de celà que je fais ma visite, dans l'espoir que l'attitude et le terme soient les mêmes et qu'il y ait une collaboration entre nous.

Monsieur le Préfet, si vous avez quelque désir concernant nous, laissez-les nous savoir. La confiance de l'un à l'autre est la base d'amitié entre nos deux Nations de culture et où il est possible qu'il n'y a pas de versement de sang entre nos deux grands peuples pour tout le futur.

C'est le désir sincère de moi et de nous tous qui sont de bonne volonté.

8. Lettre du préfet de Lot-et-Garonne au colonel allemand responsable de la place d'Agen, Agen, 26 janvier 1943

Arch. nat. F¹⁰ 1164

Mon Colonel,

J'ai été très sensible à la visite que vous avez bien voulu me faire à l'occasion de votre installation dans la Région Agenaise, et je vous renouvelle les remerciements que je vous ai déjà adressés de vive voix à ce moment.

Collaborateur fidèle du Chef du Gouvernement Pierre LAVAL, non seulement par devoir mais par conviction personnelle, je puis vous donner l'assurance que mon effort constant tiendra à ce que ses directives soient strictement observées et appliquées.

Ainsi je l'espère, par une mutuelle compréhension, se développeront entre nos deux pays des liens de confiance, puis d'amitié qui rendront plus facile le moment venu, l'organisation du Continent Européen.

Vous avez bien voulu observer que l'attitude de la population de mon département à l'égard de vos troupes n'avait donné lieu jusqu'ici à aucune remarque désobligeante. Cette constatation m'a été très agréable et j'espère que l'impression favorable du début persistera car non plus nous n'avons pas de haine contre l'Allemagne dont les savants, les artisans, les libérateurs ont contribué si largement à l'éclat de notre civilisation.

Je souhaite donc que votre séjour parmi nous nous aide les uns et les autres à mieux nous comprendre, à mieux nous aimer, pour le plus grand bien de nos populations, pour la grandeur de l'Europe de demain.

Préfet de Lot-et-Garonne

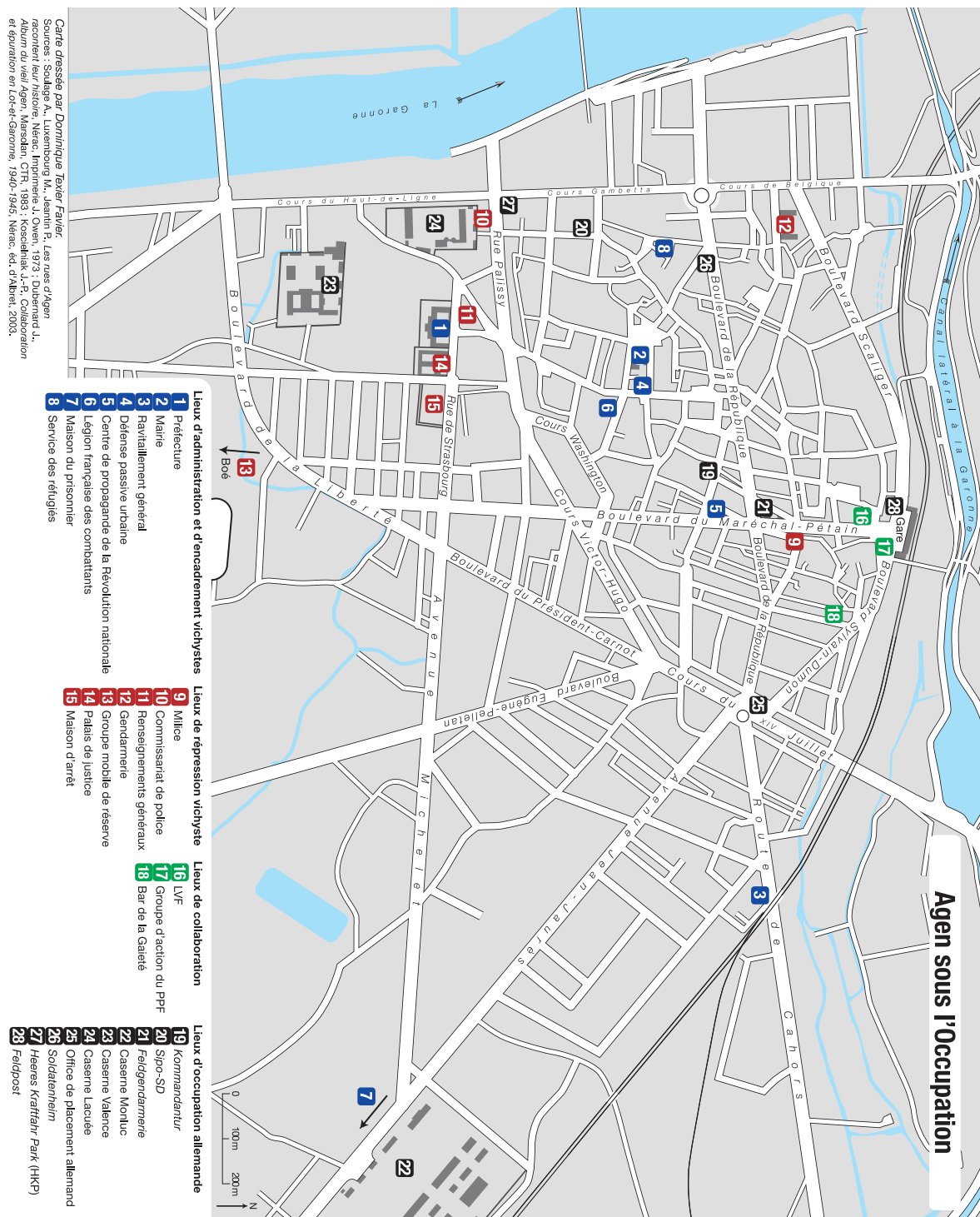
AGEN, le 26 janvier 1943

J. DESTARAC

1.2.2 L'Occupation

9. Plan d' « Agen sous l'Occupation »

Localisation des lieux du pouvoir allemand et de la Collaboration à Agen



Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

10. Photographie de la *Sipo-SD* en opération.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 34, dossier 488

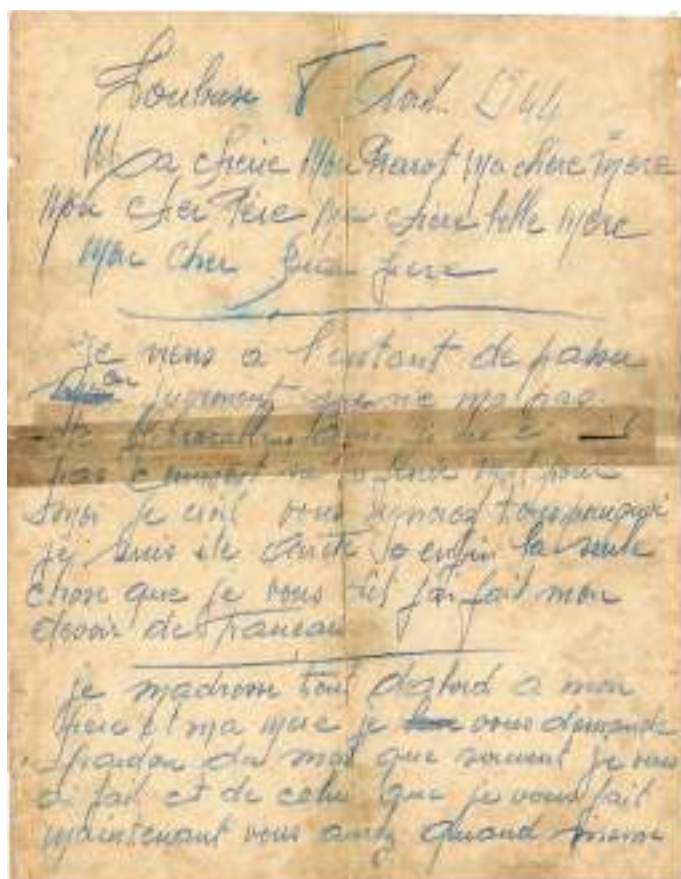


Printemps 1944

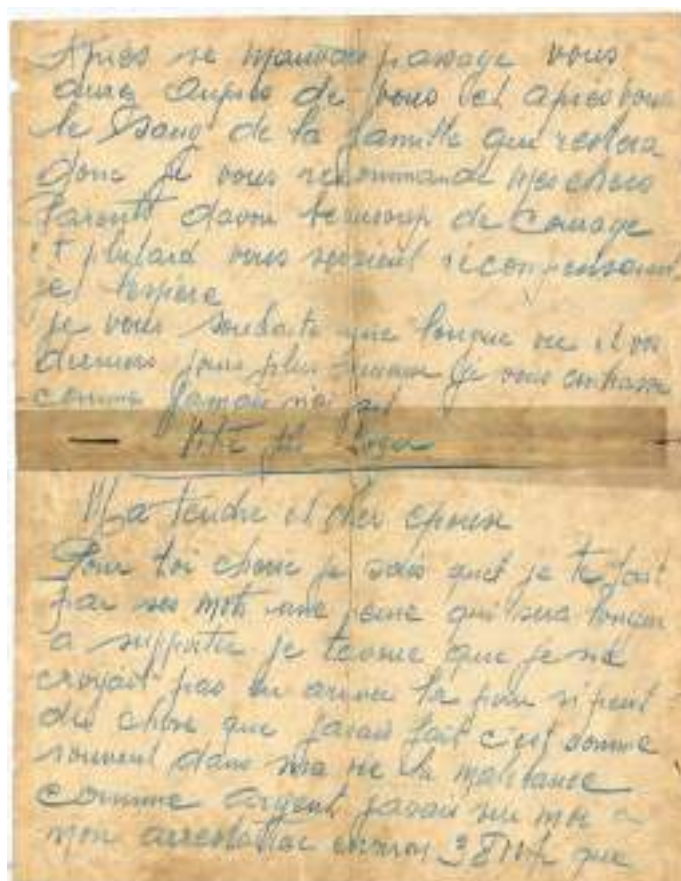
11. Extraits de la lettre écrite par Jean-Roger Blancheton, cultivateur à Neufons (Gironde), à sa famille, depuis sa prison à Toulouse ; papillon manuscrit ; photographie

Collection particulière Chausse Blancheton

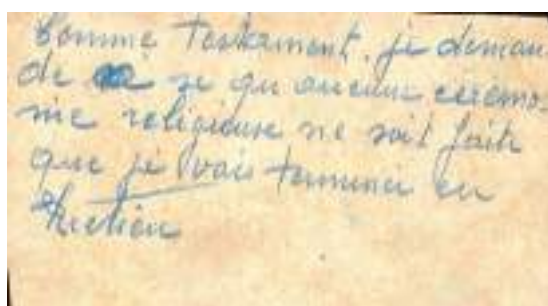
Membre FFI du groupe de Monségur, Jean Blancheton fut arrêté par des Allemands à son domicile le 5 septembre 1943 puis incarcéré à Toulouse. Jugé le 8 avril 1944 pour avoir caché des armes, il est condamné à mort, exécuté le soir même et son corps jeté dans une fosse à Bordelonque.



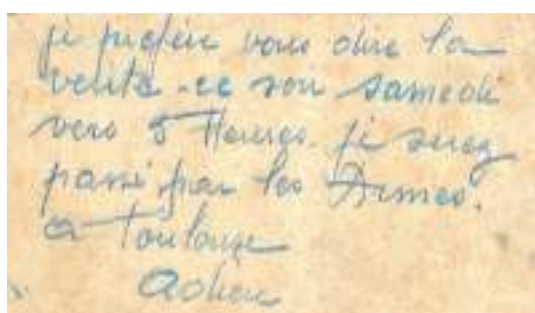
A



B



C



D

**Photographie de Roger Jean Blancheton**

Collection particulière Chausse Blancheton

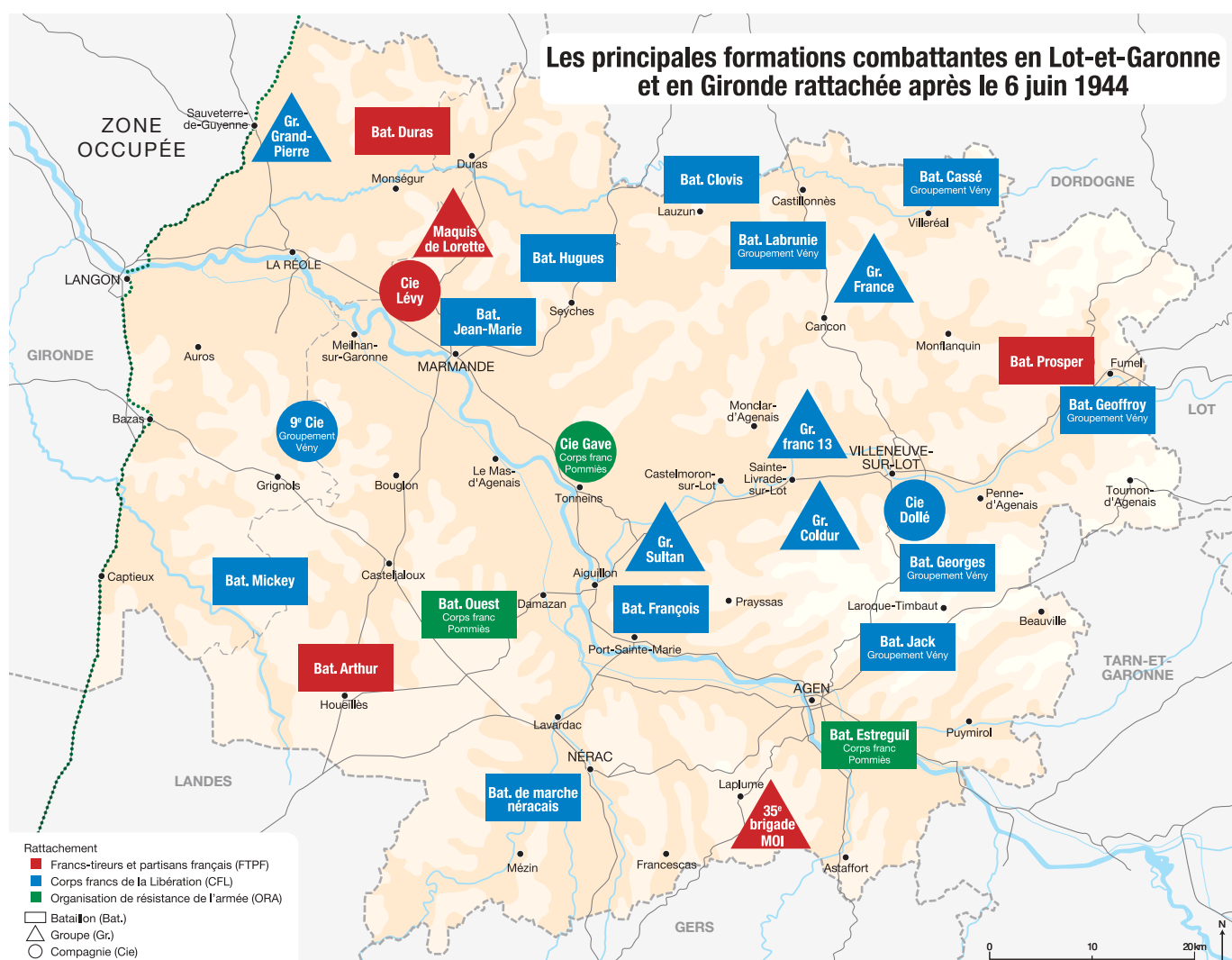
Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3 Une terre de Résistance ?

1.3.1 Où ?

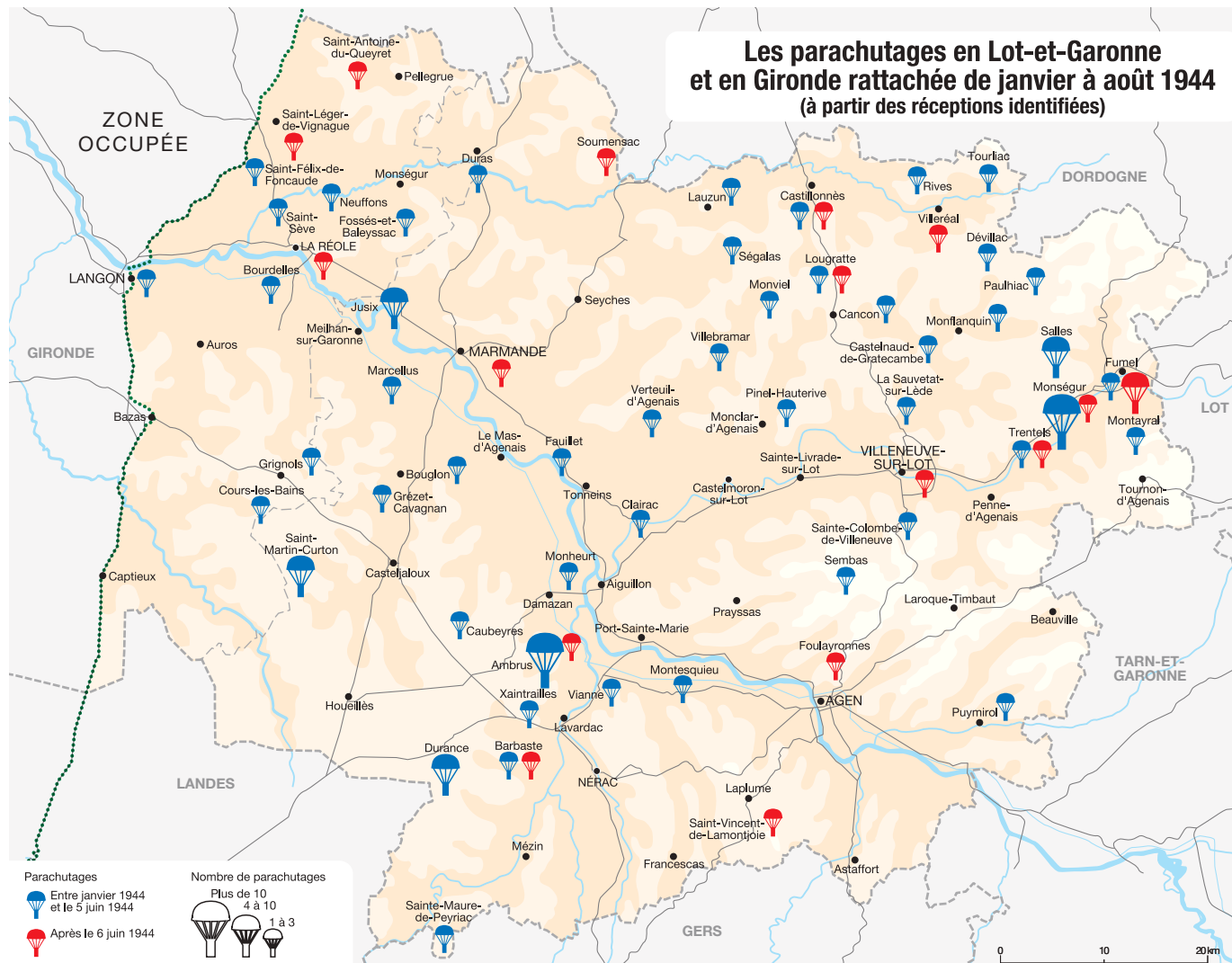
12. Carte de localisation des différentes formations résistances du Lot-et-Garonne

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



13. Carte de localisation des parachutages alliés en faveur des maquis du Lot-et-Garonne

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3.2 Quelles actions ?

14. Coupons d'alimentation pour le premier semestre 1944

Collection particulière Jean-Pierre Koscielniak



15. Fausse carte d'identité de Juliette Bordes, pseudo « Juju »

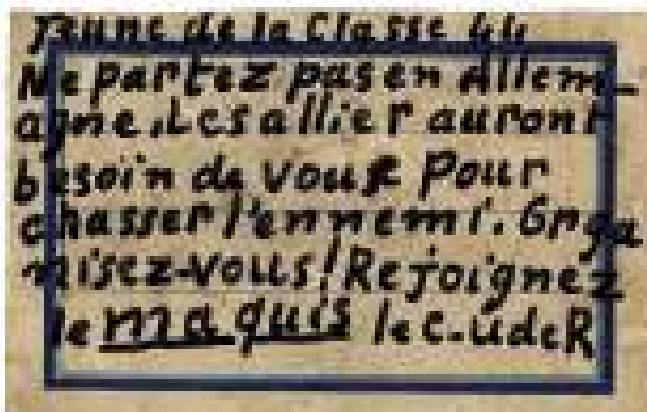
Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne

Jeune institutrice et militante communiste, elle recrutait des jeunes résistants. Elle-même rejoignit le maquis de Duras.



16. Tract manuscrit du Centre uni de la résistance, [1944] « Jeune de la classe 44... »

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 76

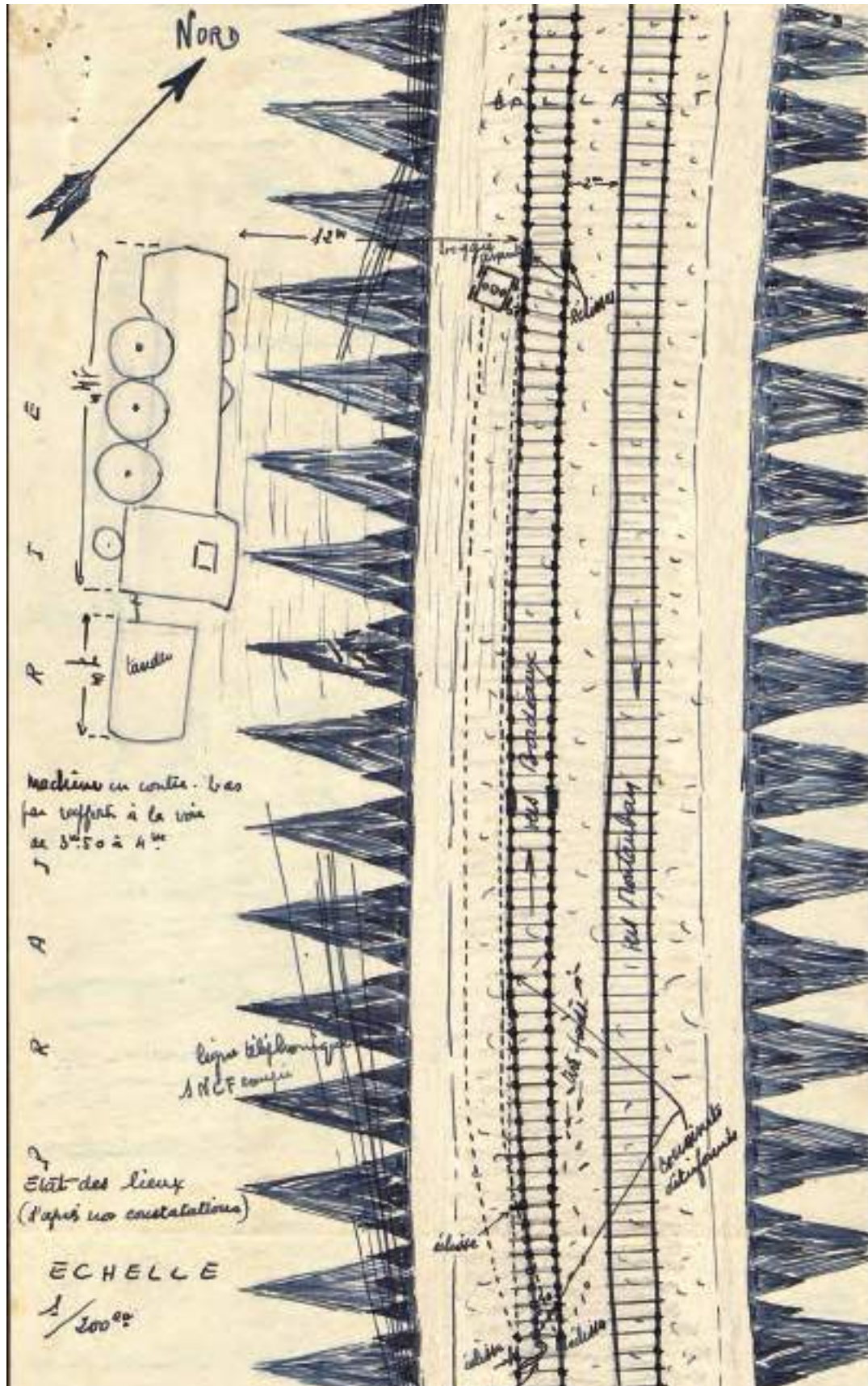


Printemps 1944

17. Croquis dressé consécutivement au sabotage de la voie ferrée Toulouse-Bordeaux, Lafox, [1^{er} mai 1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 2 U 849

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1944, des hommes armés, après avoir neutralisé les gardes, ont procédé au sabotage de la voie ferrée. La locomotive a déraillé et s'est couchée sur le côté ; le mécanicien a été blessé et le chauffeur est mort.



Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3.3 Quels résistants?

18. Photographie du maquis d'Ambrus

Collection particulière Gilbert Toureille

Au matin du 8 juillet 1944, ce maquis est attaqué par plusieurs détachements de la division *Das Reich*. Trois résistants y laisseront la vie.



19. Résistant de l'Armée Secrète avec un fusil mitrailleur BREN de fabrication canadienne

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1297



21. Extrait du journal *La Petite Gironde* du 10 février 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 205 Jx 203

Après un engagement, les forces du maintien de l'ordre arrêtent cinq bandits dans le Lot-et-Garonne

Toulouse, 8 février. — Un groupe composé d'environ seize terroristes armés de mortiers, de grenades et de mitrailleuses, qui s'était réfugié dans une ferme, à Alons, canton de Houillès (Lot-et-Garonne), a été attaqué vendredi matin par les forces de police, de gendarmerie et de G.M.R.

Après un sanglant combat, qui a duré toute la journée, la police a réussi à opérer cinq arrestations. Un sixième bandit a été grièvement blessé.

Du côté des représentants de l'ordre, on déplore un mort et deux blessés.

20. Note de service du colonel Vény relative à l'instruction au maniement des armes, 9 juin 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 149 J 1

GROUPES V V V V
ÉTAT - MAJOR
3^e Bureau
N° 1
cc
NOTE de SERVICE

OBJET
INSTRUCTION

Il paraît que plusieurs unités n'ont déjà pris part au combat, les groupes de résistants ne possèdent ni armes ni munitions suffisantes des armes et des explosifs qui leur sont confiés.

Des séances journalières d'une durée très courte (un quart de matin, une heure le soir) seront consacrées, en conséquence, à l'étude des armes et des explosifs et à leur emploi.

Le but de ces séances ou devra rappeler les principes de l'utilisation en terrain de combat, en particulier dans le cas de la mitrailleuse. Le but à atteindre consiste essentiellement à retarder l'ennemi en lui infligeant le plus de pertes possibles, tout en se laissant le moins possible écorcher.

Le Colonel V V V
Commandant les Groupes

Département
Région Toulouse (5 exemplaires)
a^e Limoges
d^e Narbonne

1.3.3 Quels acteurs ?

22. Mosaïque de la Résistance.

Arch. dép. Lot-et-Garonne, collections privées, Association
Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne



Patricio Moron Rueda
Espagnol, 54 ans
Ouvrier à l'usine de Fumel



Alidou Douma
Soudanais, 25 ans
Cultivateur



Blum Michel
Français, 34 ans
Médecin



Walter Habicht
Allemand, 38 ans
Machiniste à la SMMP de Fumel



Georges Odier
Français, 22 ans
Étudiant



John Torikian
Arménien, 17 ans
Apprenti à la SMMP de Fumel



Nuncia Titonel
Italien, 20 ans
Agriculteur



Pierre Bartholome
Français, 20 ans
Coiffeur



Virgilio stacul
Italien, 50 ans
Agriculteur



De gunzbourg Philippe
Russe, 40 ans
Propriétaire terrien



André Teulé
Français, 24 ans
Charpentier



Juliette Bordes
Française, 27 ans
Institutrice



Hélène Lach
Polonaise, 20 ans
Sans profession



Isaac Luis Casares
Espagnol, 23 ans
Ouvrier



Gardin Simone
Française, 14 ans
Étudiante



Joseph Wachspres
Polonais, 35 ans
Électricien



Goldstein Gustave
Belge, 43 ans
Négociant

Le régime de Vichy se radicalise, la Résistance s'organise

1.3.4 Vers l'unité ?

23. Compte rendu de la séance constitutive du CDL (Comité départemental de Libération), [région de Cancon], 3 mai 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 517

Les comités départementaux de Libération sont créés à l'initiative du Conseil national de la Résistance (CNR) et ont la charge d'assurer l'administration en attendant la libération du département et le rétablissement des institutions..

Compte-rendu de la séance constitutive du
Comité départemental de Libération en date du trois mai 1944.
-1-1-1-1-1-1-1-

PARTIS OU MOUVEMENTS PRESENTS :

M.U.R. - P.R. - P.S. - D.CHR. - Déf.Pay. -

ABSENTS : F.N. (convoqué) - P.C.

ORDRE DU JOUR:

Constitution du Comité.

L'assemblée décide de former un noyau actif composé de six membres:
Deux membres du M.U.R. dont le Chef Président;
Un membre du P.S.
Un membre résistant notable
Un membre du P.C.
Un membre du F.N.

Avant de se séparer, le Comité décide de faire parvenir au Comité Régional l'adresse suivante:

" A l'occasion de sa réunion constitutive, le Comité de libération de Lot-et-Garonne adresse au Comité de Libération de la Région de Toulouse, son adhésion pleine et entière au Programme d'action de la Résistance. Il reconnaît dans ce programme l'expression de ses propres désirs.

Il assure le Comité Régional de son concours le plus absolu en vue d'aboutir à la réalisation intégrale de ce plan d'action en union intime avec tous les organismes de la Résistance qui veulent ardemment et avant tout la libération de la Patrie.

2.1 Le signal de l'insurrection

24. Extrait de l'appel du général de Gaulle du 6 juin 1944

Fondation Charles de Gaulle

« La Bataille suprême est engagée !

Après tant de combats, de fureurs, de douleurs, voici venu le choc décisif, le choc tant espéré. Bien entendu, c'est la bataille de France et c'est la bataille de la France !

D'immenses moyens d'attaque, c'est-à-dire pour nous, de secours, ont commencé à déferler à partir des rivages de la vieille Angleterre. Devant ce dernier bastion de l'Europe à l'ouest fut arrêté naguère la marée de l'oppression allemande. Voici qu'il est aujourd'hui la base de départ de l'offensive de la liberté. La France, submergée depuis quatre ans, mais non point réduite, ni vaincue, la France est debout pour y prendre part.

Pour les fils de France, où qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Il s'agit de détruire l'ennemi, l'ennemi qui écrase et souille la patrie, l'ennemi détesté, l'ennemi déshonoré. »

24 bis. Extrait de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940

au moment où Pétain renonce à poursuivre le combat contre l'Allemagne

Source : Fondation Charles de Gaulle

« (...) Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

(...) Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. (...) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. (...) »

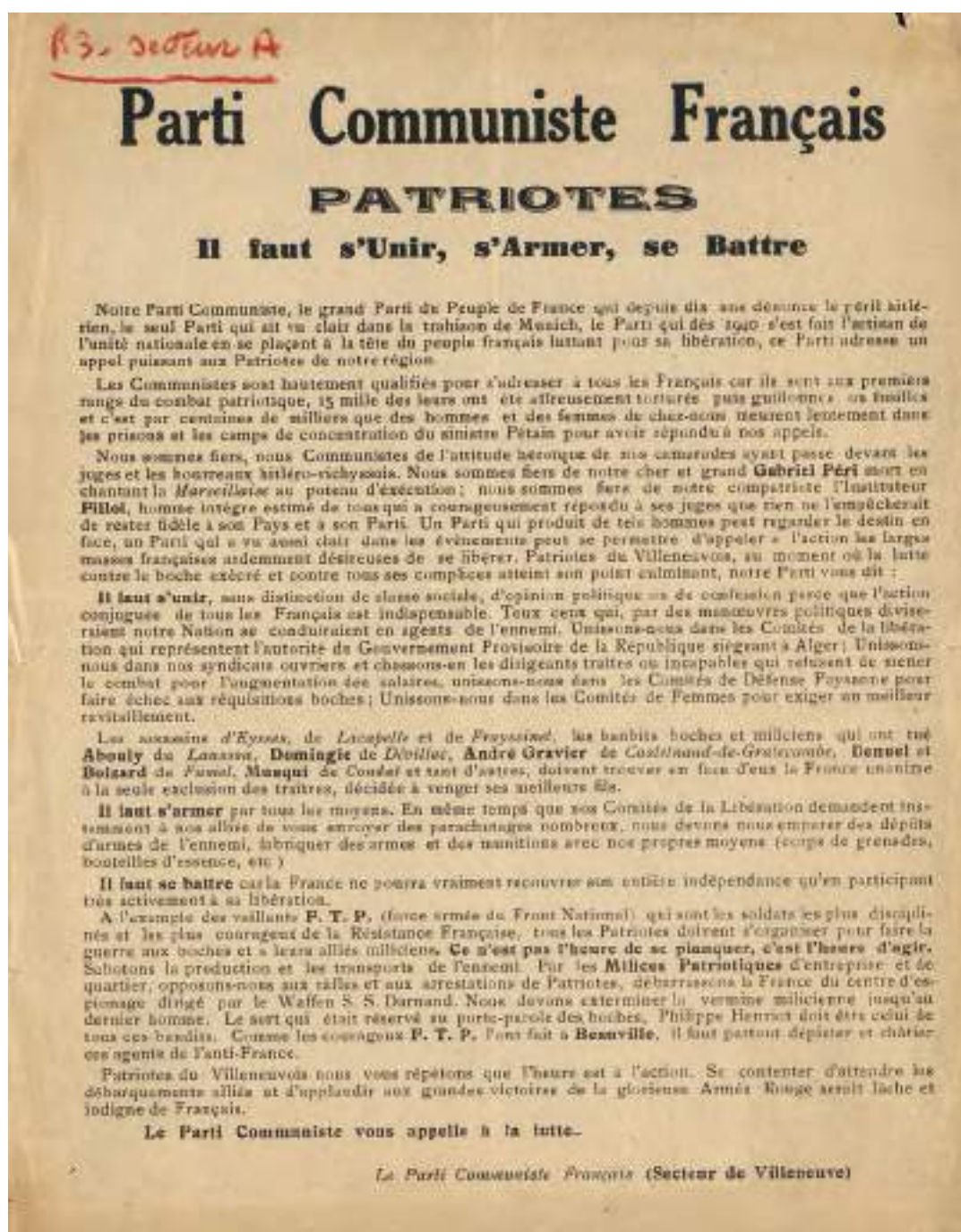
25. Extrait du journal *L'Union* du samedi 10 juin 1944, qui retranscrit le message du Maréchal Pétain, chef de l'État français, radiodiffusé le 6 juin 1944.

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 55 Jx 1

"Français, les armées allemandes et anglo-saxonnes sont aux prises sur notre sol. La France devient ainsi un champ de bataille. Fonctionnaires, agents des services publics, cheminots, ouvriers, demeurez fermes à vos postes pour maintenir la vie de la nation et accomplir les tâches qui vous incombent. Français, n'aggravez pas nos malheurs par des actes qui risqueraient d'appeler sur vous de tragiques représailles. Ce seraient d'innocentes populations françaises qui en subiraient les conséquences. N'écoutez pas ceux qui, cherchant à exploiter notre détresse, conduiraient le pays au désastre. La France ne se sauvera qu'en observant la discipline la plus rigoureuse. Obéissez donc aux ordres du gouvernement. Que chacun reste face à son devoir. Les circonstances de la bataille pourront conduire l'armée allemande à prendre des dispositions spéciales dans les zones de combat. Acceptez cette nécessité, c'est une recommandation instantane que je vous fais dans l'intérêt de votre sauvegarde. Je vous adjure, Français, de penser avant tout au péril mortel que courrait notre pays si ce solennel avertissement n'était pas entendu."

28. Affiche du Parti communiste français du secteur de Villeneuve-sur-Lot, (après le 6 juin 1944)

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



29. Brassard de Fernand Robert Muzotte membre du groupe sanitaire Alsace-Lorraine

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J ; Collection particulière (Muzotte)

En 1944, un hôpital de campagne avec une salle d'opérations est installé à Parranquet, près de Villereal.



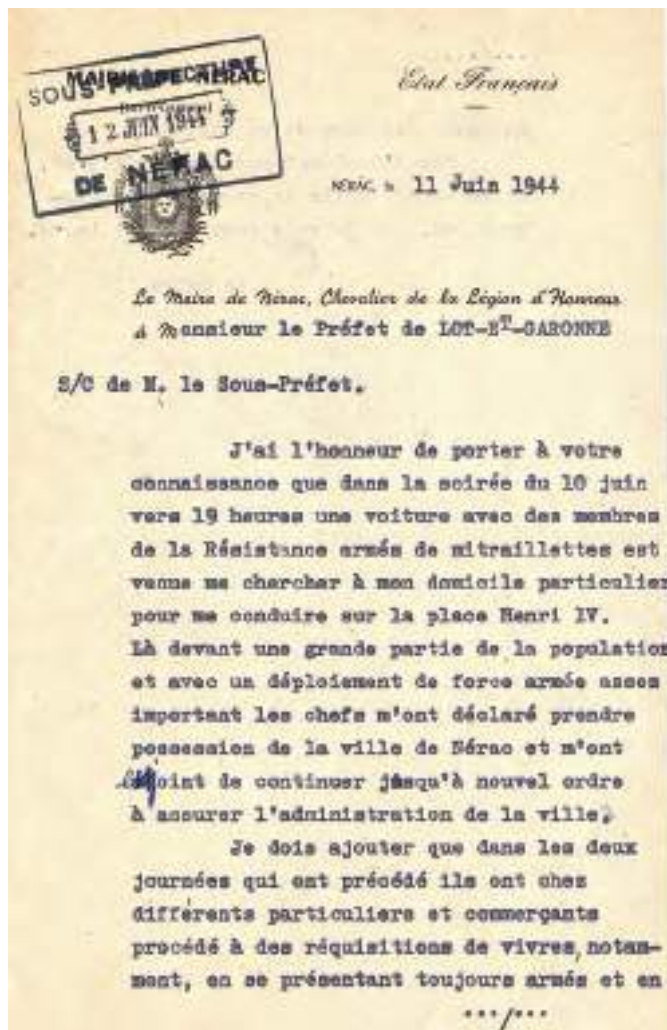
L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

2.2 Le déchaînement des violences

2.2.1 L'offensive des résistants

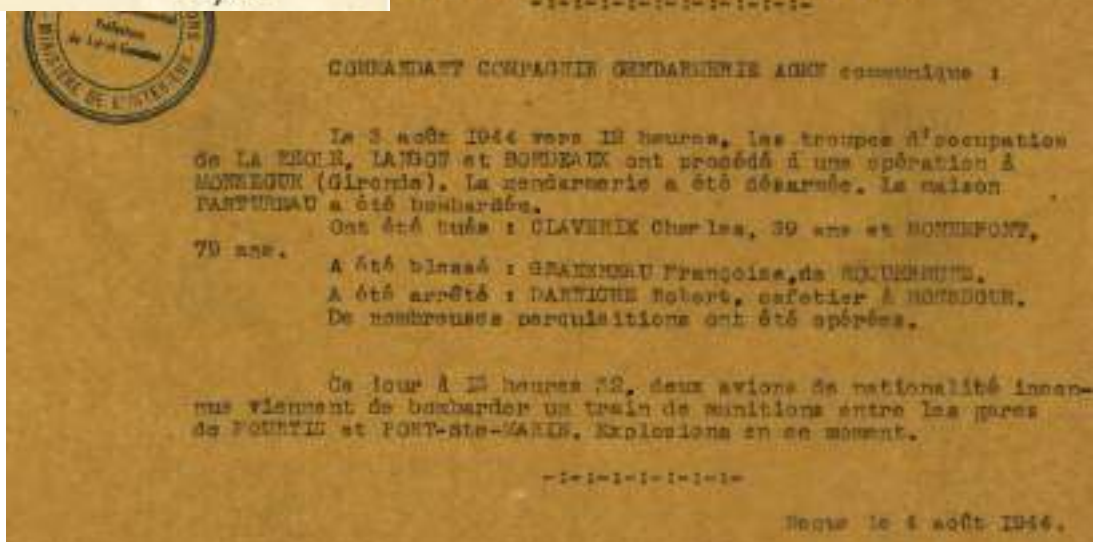
30. Photographie (s.d.) et lettre de Jean Laubenheimer, maire de Nérac de février 1941 à août 1944, au préfet de Lot-et-Garonne, Nérac, 11 juin 1944

Collection de la famille Laubenheimer et Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 411



31. Transcription d'un message téléphonique du commandant de gendarmerie d'Agen, [Agen], 4 août 1944

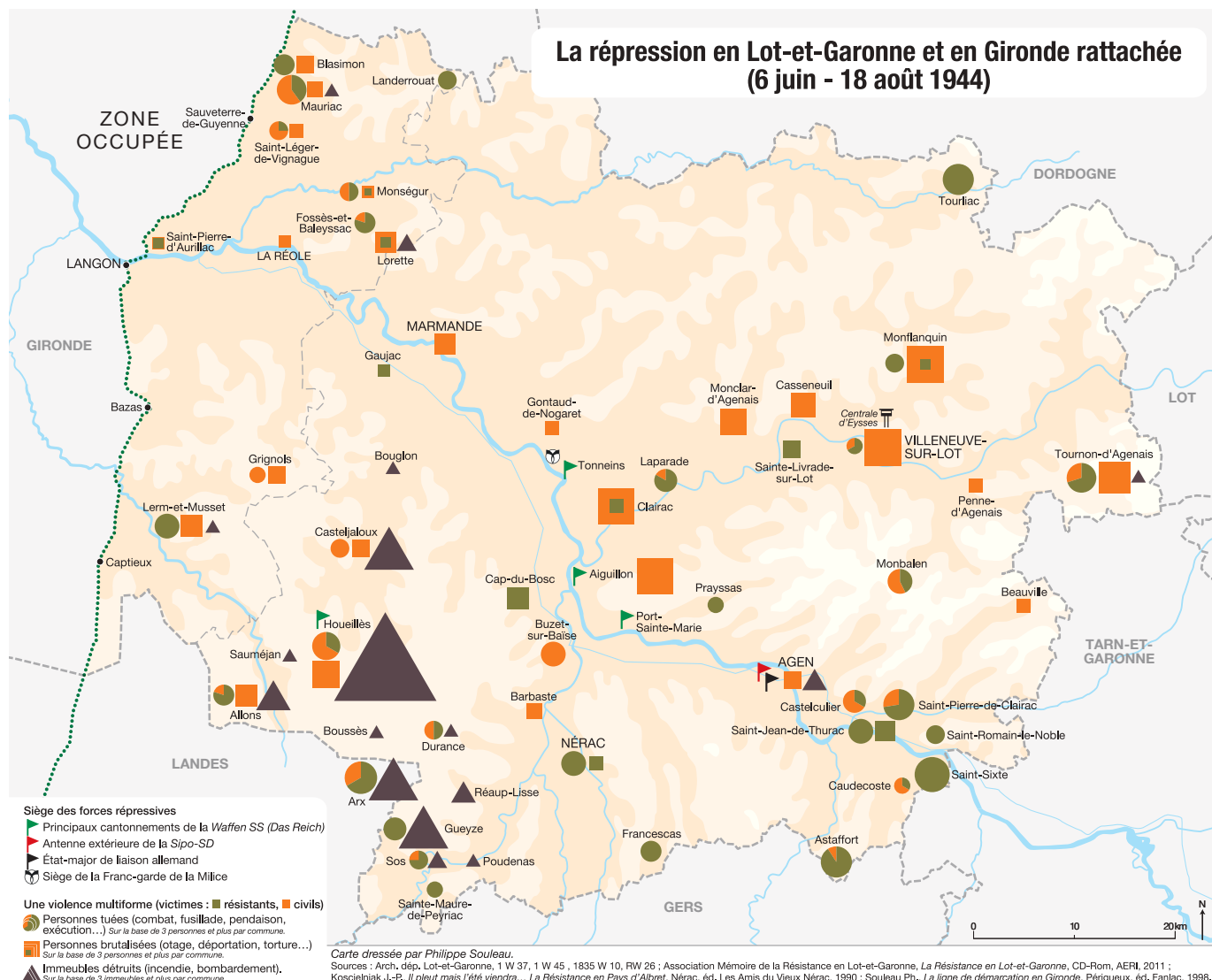
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 418



2.2.2 La violence de l'occupant

32. Carte des lieux de mémoire de la Résistance

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



33. Photographie de deux sentinelles de la division SS Das Reich cantonnées à Reyniès près de Montauban en 1944

Arch. dép. de Tarn-et-Garonne, 1188 W 98

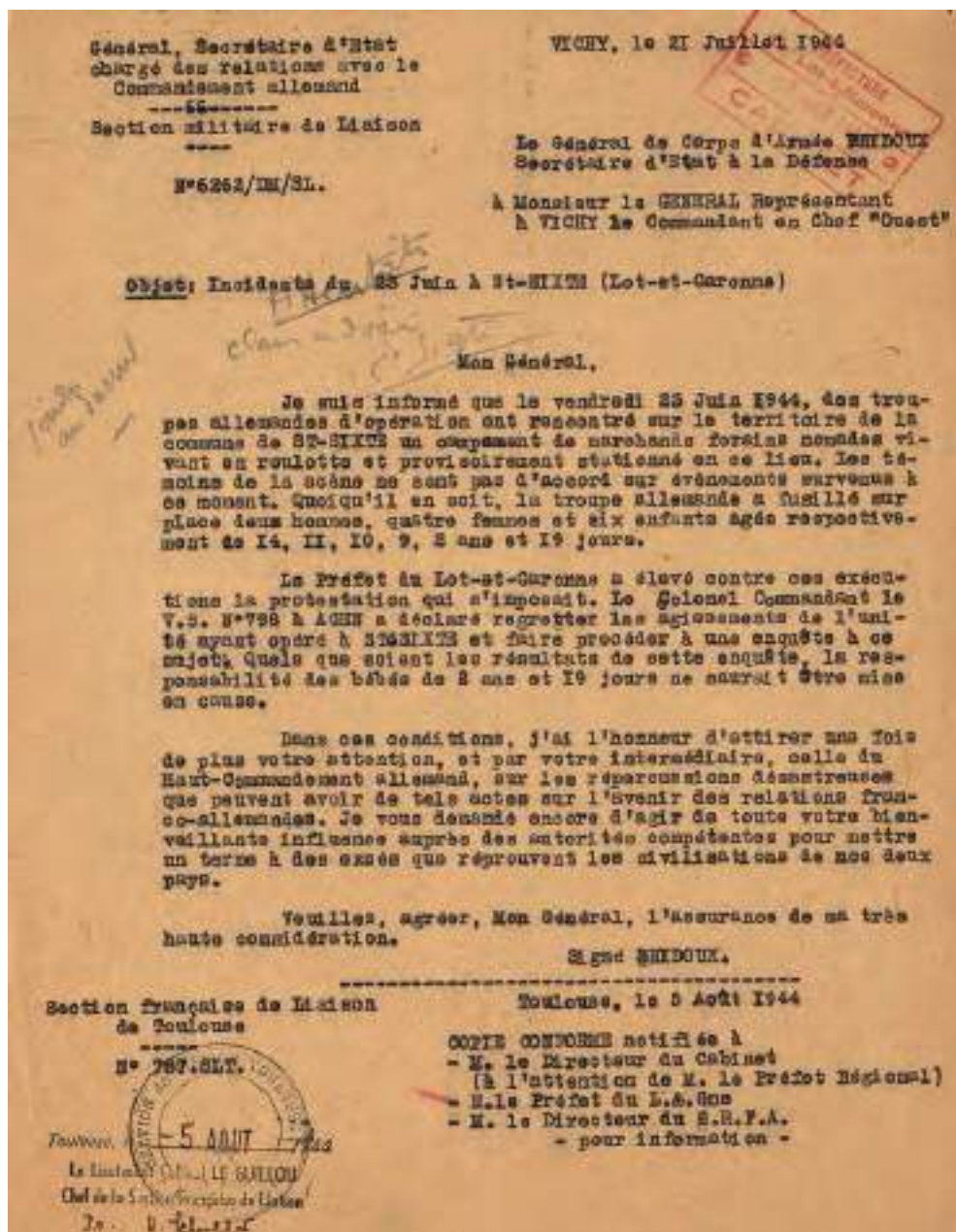
La 2^{ème} SS Panzer Division Das Reich, division blindée, installée dans la région de Montauban en mars-avril 1944 pour réprimer la Résistance, remonte en grande partie vers la Normandie après le débarquement. Cependant, un bataillon s'installe dans la vallée de la Garonne, semant la terreur dans le département.



L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

34. Lettre du secrétaire d'État à la Défense au commandant en chef de la région Ouest, Vichy, 21 juillet 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 417



34 bis. Photographie de la stèle de Saint-Sixte

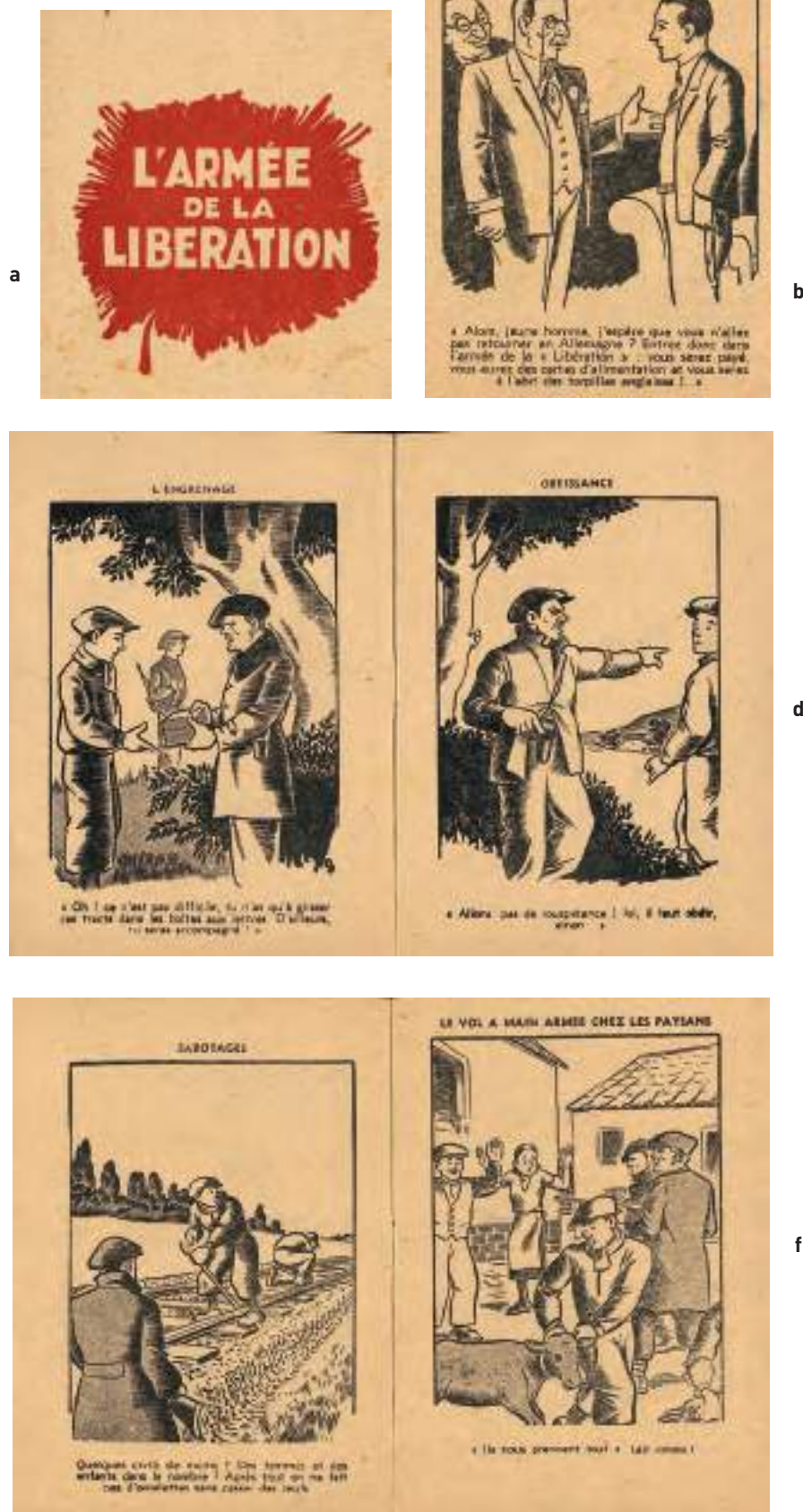
Phot. Chambelland, Xavier. © Département de Lot-et-Garonne



2.2.3 Vers la guerre civile ?

35. Planches d'album dessiné, circa 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1104



L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944



36. Photographie du château de Ferron bombardé

Collection particulière Bernard Lareynie



37. Lettre de l'instituteur d'Engayrac à l'inspecteur de l'enseignement primaire, Engayrac, 29 juin 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, T/W

Engayrac, le 29 - juin 1944
 À Monsieur l'inspecteur - primaire à Agz
 De Lot-et-Garonne

Les renseignements pour l'inspection de l'enseignement primaire ; de l'inspecteur
J. G. G. G.

De Lot-et-Garonne, se faisant dans notre pays, depuis une semaine.

Vendredi dernier, dimanche, les "bois" sont venus à Beauville au soutien de la femme, et ont été chez divers ingénieurs, écrivains, hommes, journalistes et autres. Il n'y a pas eu d'autobus à St-Etienne.

Le mardi, ils sont revenus et sont rendus chez le maire, et l'ont été, après quoi, ils ont été le feu à la maison, et à l'école; grand avec quelques voisins les bâtiments, et ont pas été détruits. Il n'y a eu aucune blessure d'homme, les deux de l'inspecteur l'autre âgé de 43 ans. Les deux ont été blessés, dans la région de Trépoth (sur l'île d'Elle). Le mardi, ceux l'inspecteur la femme agricole et un médecin, de Beauville, habitant à la fin de la commune de Beauville, et feu de l'inspecteur, et ont été le feu, l'inspecteur la médecine, les ayant aperçus à temps, alors qu'il travaillait dans la cuisine, et par le secours après avoir subi des coups de feu.

Mardi, on a eut le choc, sans incident.

Puis, on a eut le feu de l'inspecteur et probablement l'autre médecin, qui est de Beauville.

Rien, dans l'après-midi, des milliers d'efforts d'Allemands sont venus à Beauville, pendant des heures. Prévoyant leur arrivée, beaucoup de personnes, notamment - presque tous les hommes, étaient - partis et cachés des heures, mais les Allemands ne pouvant trouver les hommes ont commencé leur fusillade, et sept personnes ont été blessées, deux grièvement (blessés de guerre de 1914-18) auraient été blessés, ayant aperçu des fusils. Ils ont été des coups de feu autour de Beauville (le fusil avait été blessé au pied). De 16h à 18h30, l'Engayrac, qui se voit qu'à deux kilomètres de vol d'oiseau de Beauville, on entendait les coups de feu distinctement; des balles avaient pu arriver jusqu'à ce qu'il n'ait pas dit aux Elies de ne pas revenir demain et d'attendre dans leurs familles que le calme soit rétabli dans le secteur de Beauville, si voisin, quand, presque une fille a été venue à Agz, aujourd'hui, je lui prie de vous expliquer ces faits, afin que vous fassiez, en quelques mots, les faits connus. L'attaché que je dois fournir.

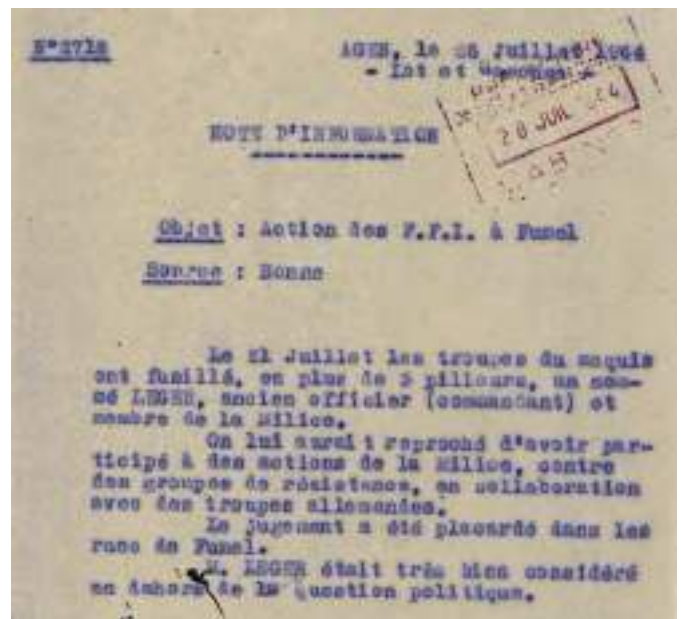
Daignez agréer, Monsieur l'Inspecteur l'expression de mon très respectueux et dévoué salut.

J. G. G. G.

L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

38. Note d'information émanant du cabinet du préfet, Agen, 26 juillet 1944

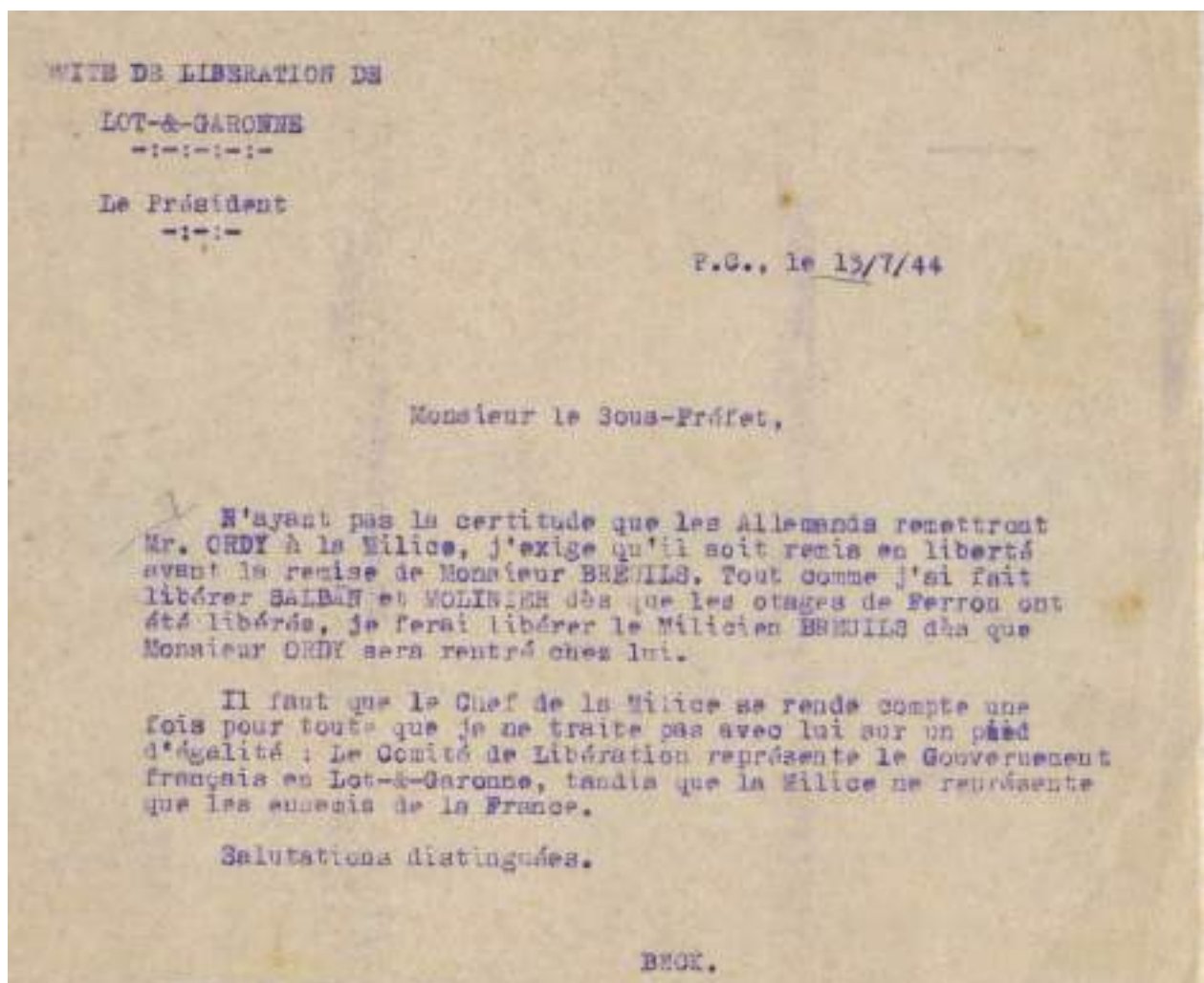
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 406



2.3 La victoire des résistants ?

39. Note dactylographiée du colonel Beck, président du comité départemental de Libération, au sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, 13 juillet 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J et Collection particulière Pierre Ordry



Été 1944

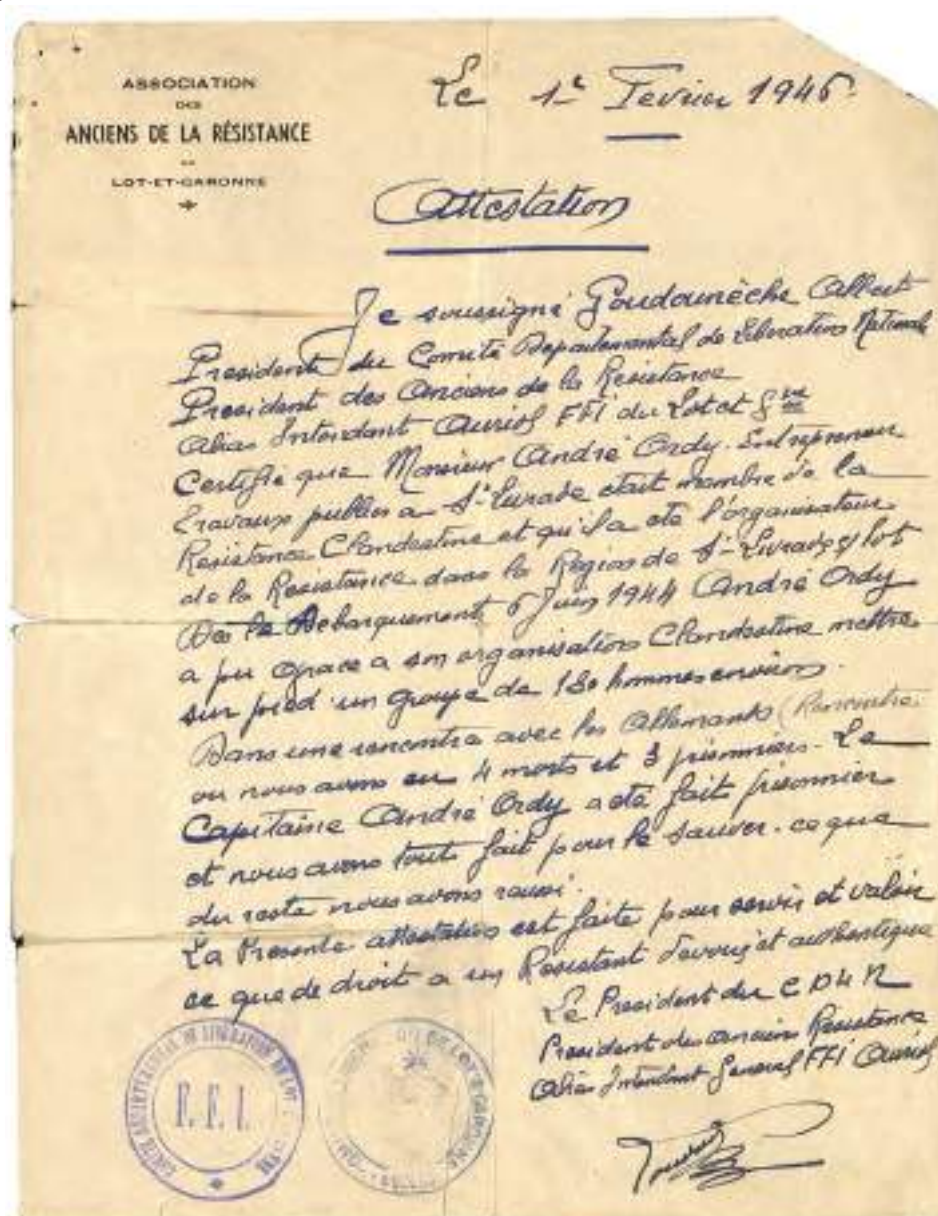
40. Photographie de André Ordy (Armée secrète)

Collection particulière Pierre Ordy



41. Attestation de Résistance délivrée par le président du CDL à André Ordy, Agen, 13 juillet 1944

Collection particulière Pierre Ordy

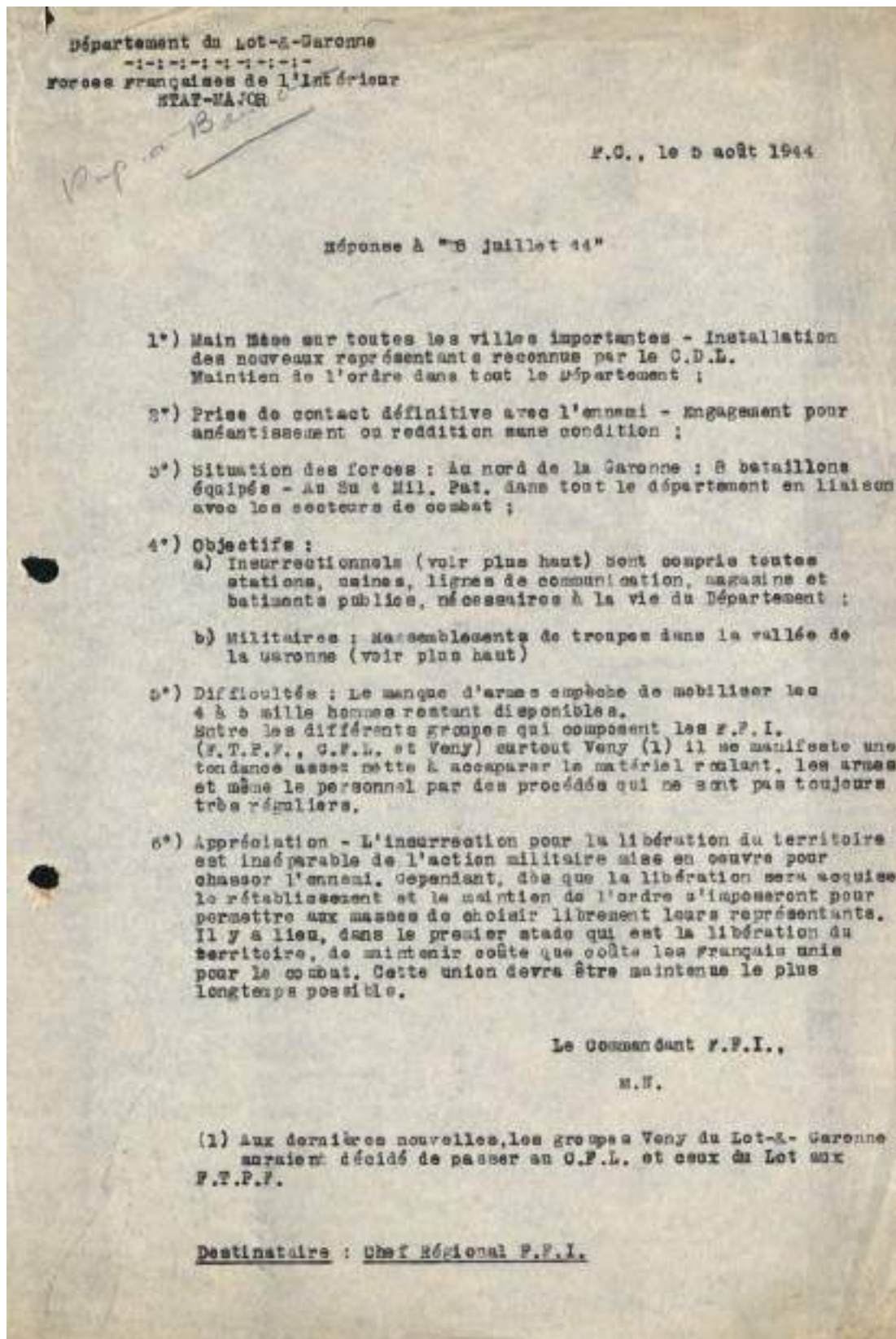


L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

42. Note du commandant Francis Montagnier, commandant départemental des FFI (ex-membre de l'ORA), alias *Main noire* au chef régional FFI (Serge Ravanel), s.l., 5 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 919 W 2

La Résistance se prépare à la libération du département à partir des ses bases néracaise et villenneuvoise.



43. Affiche du Front national, Agen, 19 août 1944

Espace mémorial de la Résistance et de la déportation d'Agen (EMRD)



LE FRONT NATIONAL
de Lutte pour la Libération,
l'Indépendance, la Grandeur
de la France

vous demande de vous unir entre Français de toute tendance, de toute opinion, de toute confession, de toute origine et de toute position sociale, dans

Nos COMITÉS DU FRONT NATIONAL pour :

- 1° - Châtier les Miliciens et les traîtres.
- 2° - Épurer les administrations et les pouvoirs publics de tous les éléments vichyssois.
- 3° - Aider nos ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise adhérents au Front National en transmettant à nos organismes tous renseignements, suggestions ou études utiles à la Reconstruction de la France.
- 4° - Venir en aide aux victimes de la guerre et de la repression des nazis Allemands et Français.
- 5° - Augmenter au maximum, la production de notre sol, de nos entreprises et de nos usines nationales, afin de :
 - mieux armer les Forces Françaises de l'Intérieur dont font partie nos Francs-Tireurs et Partisans Français,
 - et d'améliorer le ravitaillement et les conditions de vie de tous les Français.
- 6° - Constituer des Milices Patriotiques qui seront, avec nos F.F.I., la véritable armée du peuple de France chargée de défendre nos libertés et notre patrimoine national.
- 7° - Exiger que les F. F. I. entrent à Berlin pour que des représentants du Gouvernement Provisoire de la République Française, imposent, sur un pied d'égalité avec nos Alliés, des conditions de Paix avec l'Allemagne hitlérienne.
- 8° - La destruction totale des Trusts, qui ont vendu et trahi la France.

FRANÇAIS, FRANÇAISES,
Le FRONT NATIONAL vous appelle à la lutte derrière
le Gouvernement provisoire de la République Française et son
Chef le Général DE GAULLE.

Soutenez vos Comités départementaux, locaux et d'entreprises de la Libération.

En avant et au combat, pour une FRANCE LIBRE, FORTE
et INDÉPENDANTE.

LE FRONT NATIONAL DE LOT-ET-GARONNE.

IMPRIMERIE DE L'AGENAIS - AGEN

L'insurrection du 6 juin et les violences de l'été 1944

3/La Libération et le retour à la légalité républicaine

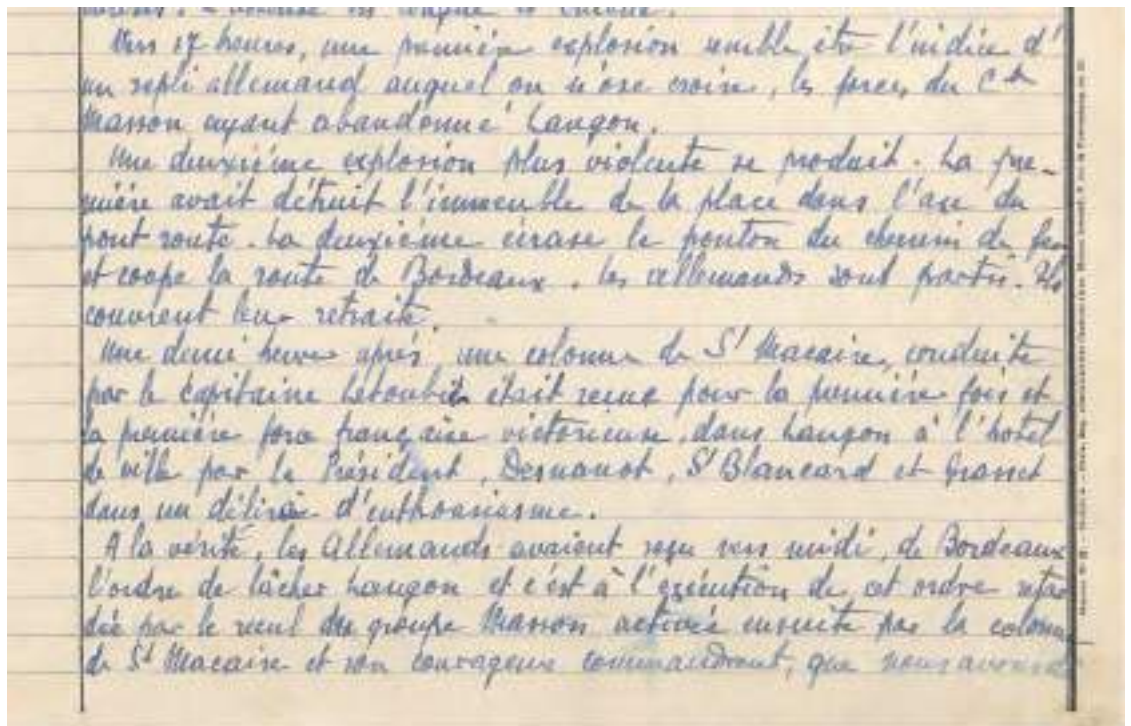
3.1 Des villes libérées ?

3.1.1 L'attitude des Allemands

44. Extrait des délibérations du conseil municipal de Langon,

26 août 1944

Commune de Langon



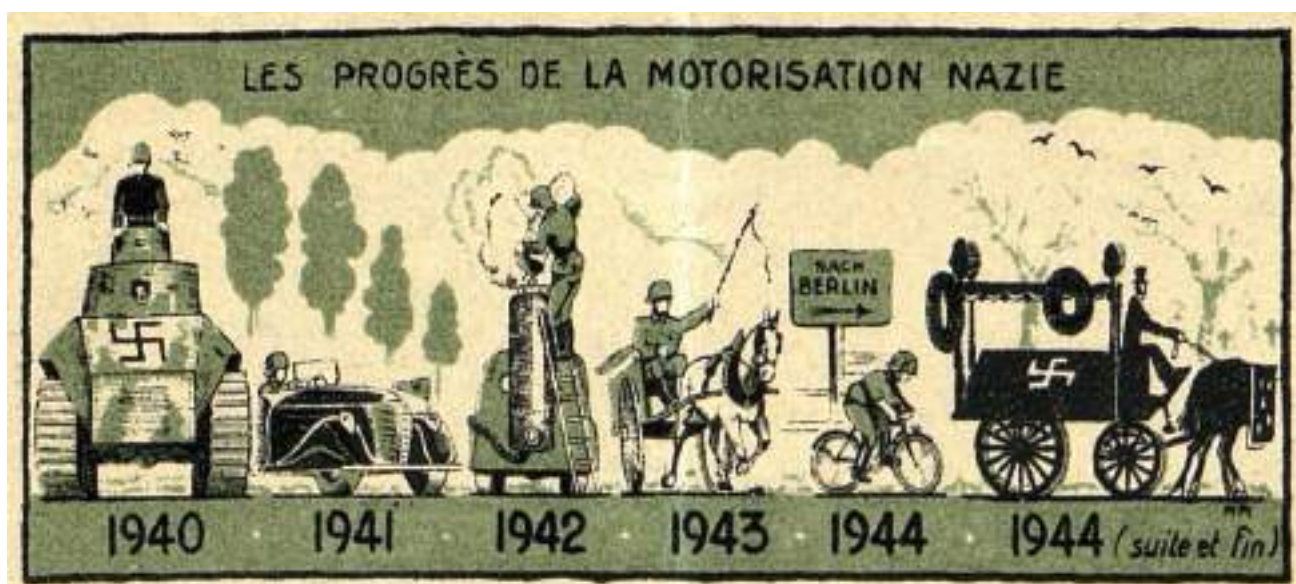
45. Photographie de destructions ferroviaires à Langon (gare et pont) pratiquées le 24 août 1944 par les troupes allemandes lors de leur retraite vers Bordeaux

Collections particulières Valette et Miaut



46. Dessin humoristique sur l'évolution des moyens de transport allemands entre 1940 et 1944, [1944-1945]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1738 W 25, dossier 386



3.1.2 Un nouveau rôle pour la Résistance

47. Photographie de maquisards en armes autour de véhicules, fonds mairie de Bias

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1297



La Libération et le retour à la légalité républicaine

48. Affiche des Forces françaises de l'intérieur (FFI), Agen, 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 22 Fi 73





La Libération et le retour à la légalité républicaine

3.2 L'ivresse de la Libération

3.2.1 La victoire...

50. Photographie de la libération d'Agen, [19-20 août 1944]

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



51. Photographie symbolisant l'affranchissement du joug nazi, Marmande, août 1944

Arch. mun. de Marmande, fonds Lavergne



52. Photographie d'un rassemblement patriotique, Marmande, 21 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



Été 1944

53. Photographie de la Compagnie Dollé (AS Combat) lors du défilé de la libération d'Agen, 27 août 1944

Au premier plan, le lieutenant Maxime Guénet à la tête de sa section.

Musée national de la Résistance, Champigny-sur-Marne



54. Photographie de l'arrestation d'un collaborateur à Agen, août 1944

Collection particulière Jean-Pierre Koscielniak



55. Extrait du journal *Quarante-Quatre*, 20 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 208 Jx 59

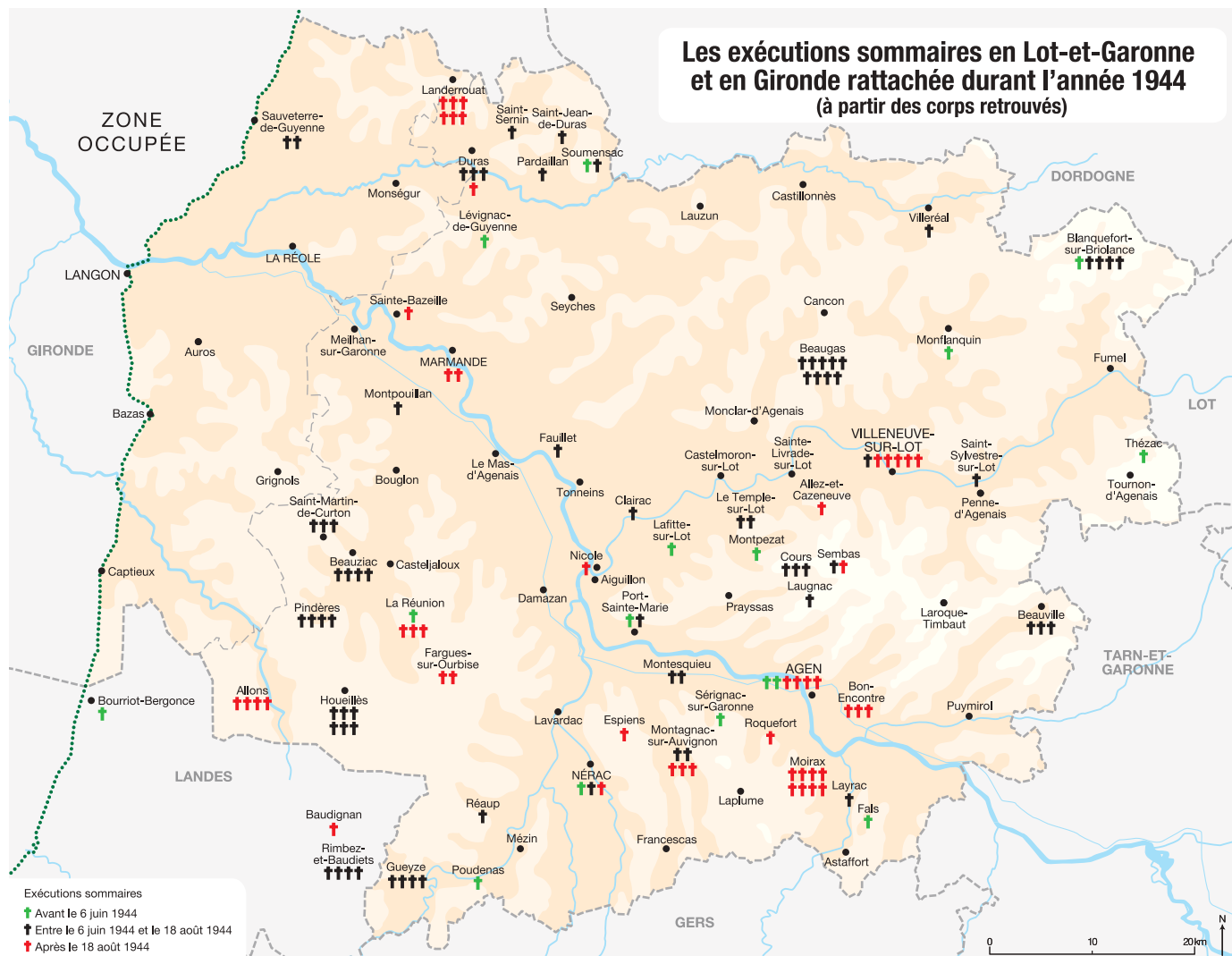


La Libération et le retour à la légalité républicaine

3.2.2 mais aussi...

56. Carte des exécutions sommaires en Albret durant l'année 1944

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



Été 1944

57. Transcription d'un courrier intercepté, Agen, 28 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 592

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION de
CONTROLE TECHNIQUE
D'AGEN - T. 1820

N° 13/4

Date de l'interception : 28/8/44
Date du document intercepté : 24/8/44
Référence :

DÉCISION
ACHEMINÉE

EXPÉDITEUR ET ORIGINE	INTERMEDIAIRE UTILISE	DESTINATAIRE
CONSEIL 3 Place Sarraute AGEN		GUION 67 Bis Quai du Foix SLOIS (L & Ch.)

RÉSUMÉ :
Une opinion sur l'évacuation d'AGEN, l'entrée des F.F.I. et l'épuration des administrations.

EXTRAIT :
"... Les Allemands ont quitté AGEN dans la nuit du 18 au 19 Août tranquillement sans rien dégrader.
L'arrivée du maquis et quelle armée : de vraies figures de bandits, a défilé sur les boulevards. Elle a été applaudie par la population avec français. Les premiers soldats étaient, paraît-il, les communistes. Depuis, il en est arrivé d'autres, mieux, et, comme presque tous les jeunes d'AGEN s'enrôlent dans la nouvelle milice, cette armée a une mine moins funeste. Mais tout est chambardé à AGEN au point de vue administratif, c'est le front populaire qui revient plus mauvais qu'avant avec son cortège de sans Dieu, d'immoralité, d'égoïsme. J'en ai bien du chagrin. J'avais espéré mieux et pensais qu'après 5 ans de souffrance on reviendrait à une vie plus sérieuse.....

CONFIDENTIEL
EN AUCUN CAS il ne doit être fait connaître cet aspect de cette de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dans la mesure où, par à des crédits.

DESTINATAIRE :
- M. le Préfet du L & G

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

STAT FRANÇAIS 7/3

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

AGEN le 22 AOÛT 1944.

Le Secrétaire de Police
à
Monsieur le Commissaire Principal
AGEN.-

OBJET. - Physionomie de la ville depuis la libération de la ville.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que la population de la ville, est saisie de l'épuration effectuée jusqu'à ce jour.

Le jour de la libération, certaines femmes ont été rasées et présentées à la population, en partie dévêtues. Ces faits ont été diversement commentés.

C'est avec satisfaction que la population a appris l'arrestation de certains collaborateurs ou émissaires notoires tels que : HENRIET, RAYSSAC, HENON, BON-PARTIMI etc...

On sent dans les divers établissements publics une ambiance nouvelle, qui est due à la fuite des allemands et à la venue, et à l'arrivée massive des troupes libératrices.

La nomination de M. DUVERNEAU Préfet de Lot et Garonne a été accueillie favorablement, d'autant plus que M. DUVERNEAU jouissait à AGEN de la considération de tous, en qualité de Directeur de l'Enregistrement.

Le Secrétaire de police
Duverneau

58. Note du secrétaire de police d'Agen à son commissaire principal sur l'état d'esprit et l'atmosphère régnant dans la ville, Agen, 22 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1835 W 4

La Libération et le retour à la légalité républicaine

59. Photographie d'une femme tondue à Agen, août 1944

Collection particulière Jean-Pierre Koscielniak

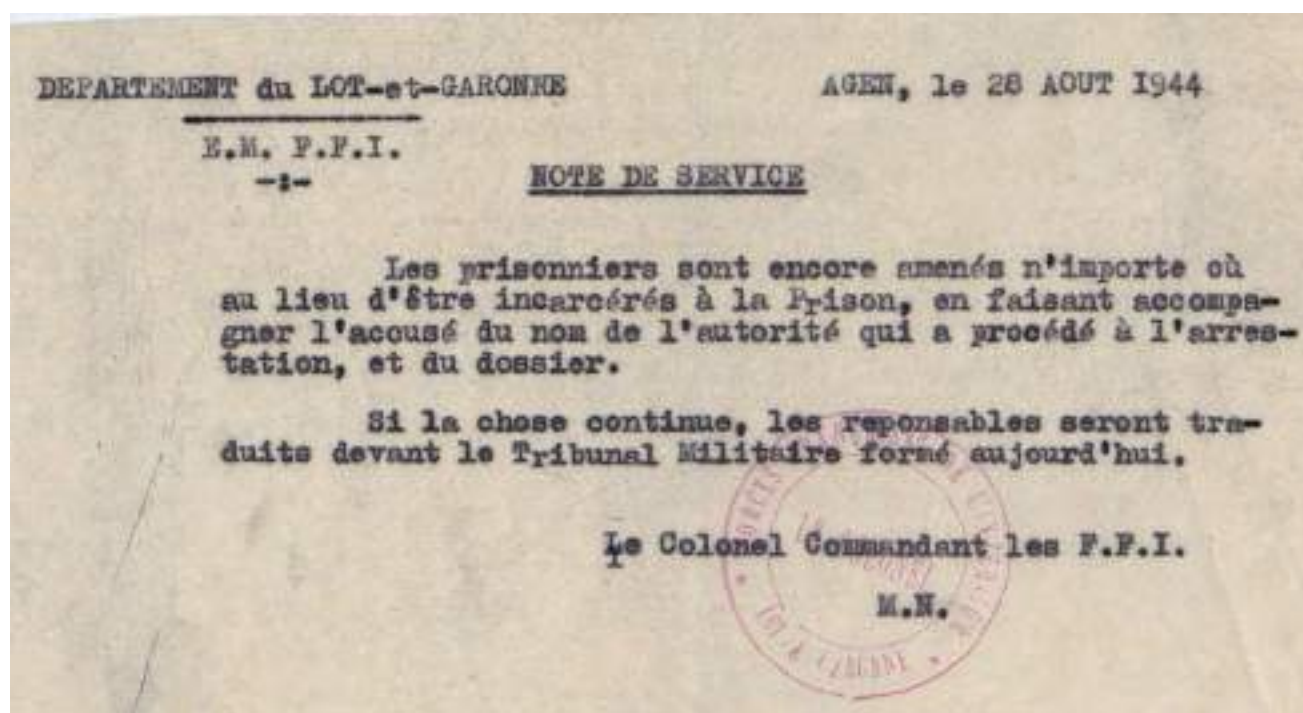


3.3 Le retour à la légalité républicaine

3.3.1 Établir l'ordre républicain

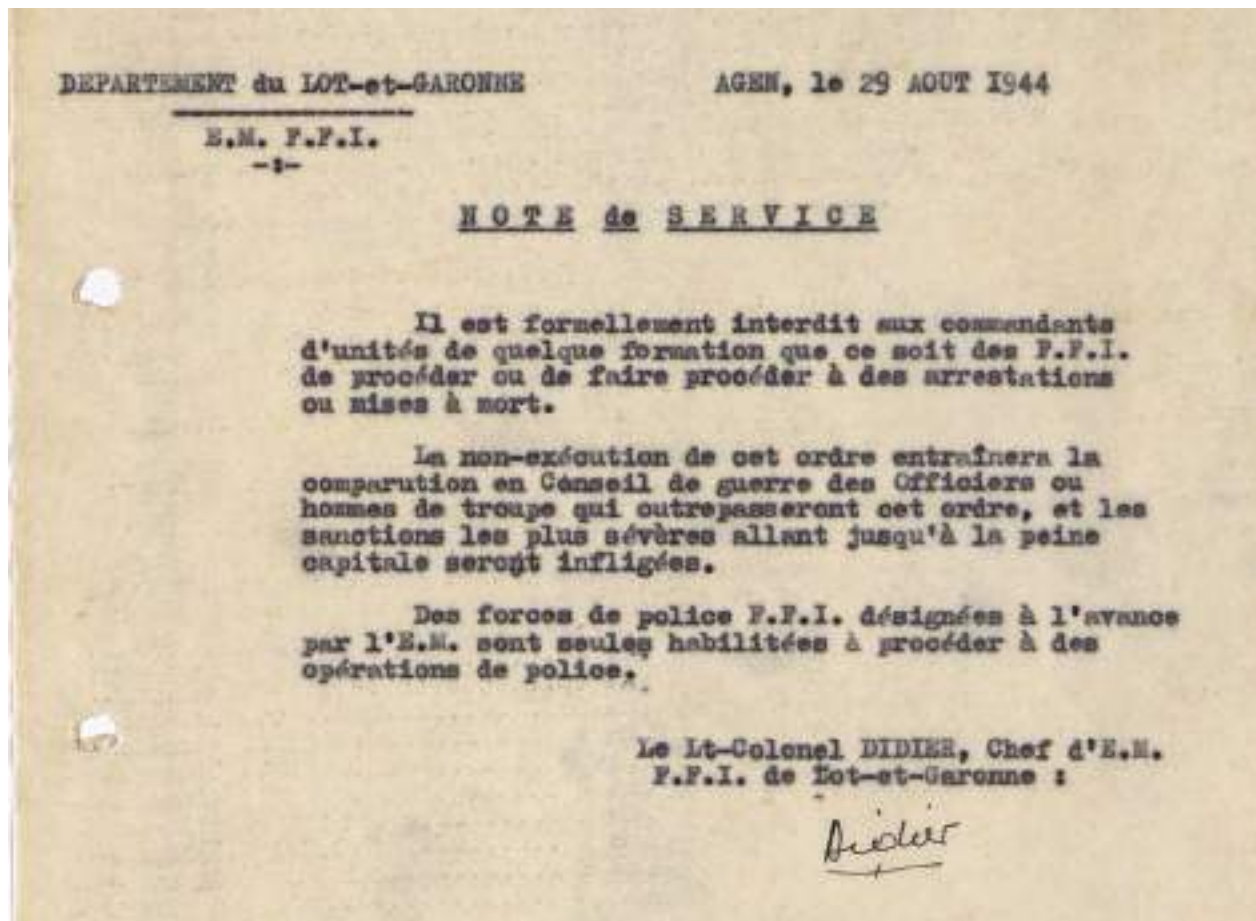
60. Note de service en provenance de l'état-major FFI, signée de Francis Montagnier, alias *Main Noire*, Agen, 28 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 423



61. Note de service en provenance de l'état-major FFI, signée du chef d'état-major le lieutenant-colonel *Didier*, Agen, 29 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



La Libération et le retour à la légalité républicaine

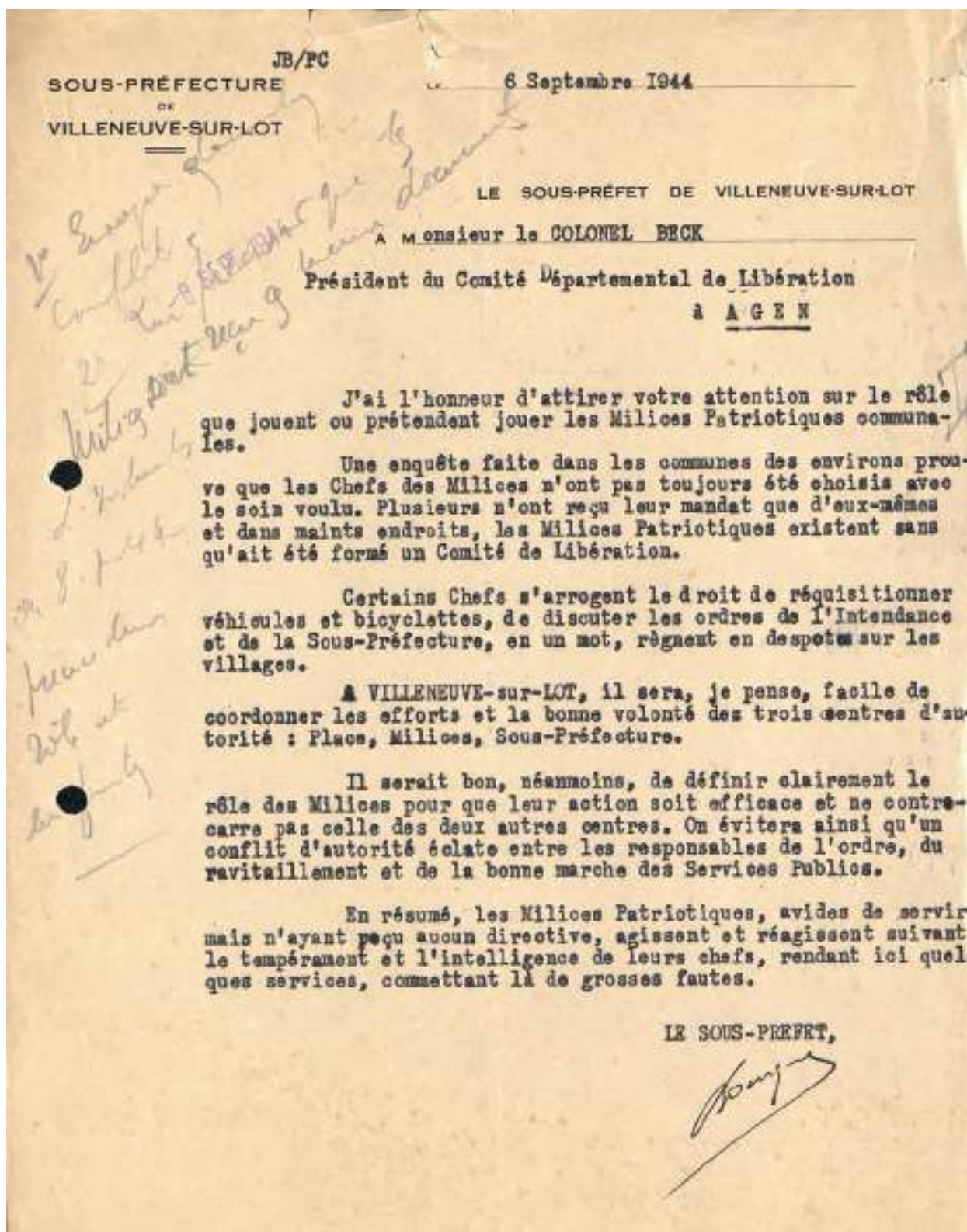
62. Photographie de la première réunion publique des différents mouvements de Résistance à la Libération de Marmande, août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



63. Lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au colonel Beck, président du Comité départemental de Libération, au sujet de la composition des milices patriotiques, Villeneuve-sur-Lot, 6 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 919 W 5



La Libération et le retour à la légalité républicaine

64. Photographie du défilé des milices patriotiques conduites par leur chef, Jules Saby, Agen, [après la Libération]

Espace mémorial de la Résistance et de la déportation de la ville d'Agen

Jules Saby était militant communiste et responsable de l'union départementale de la CGT clandestine sous le régime de Vichy.



3.3.2 Un nouveau projet républicain

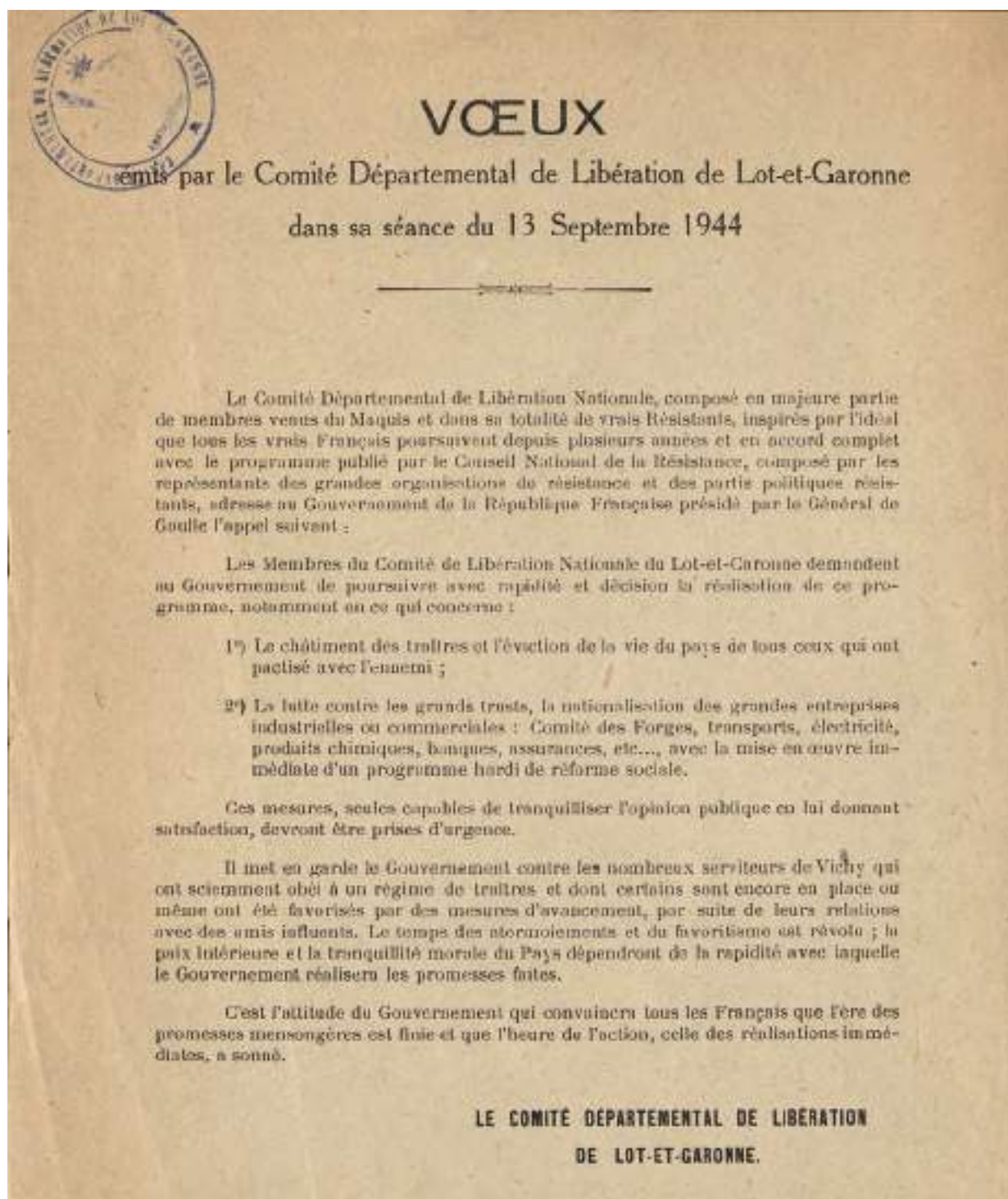
65. Photographie de Louis Bracard, Secrétaire de l'Union départementale de la CGT, à la Bourse du travail d'Agen, 6 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1093



66. Motion du Comité départemental de Libération (CDL) de Lot-et-Garonne adressée au gouvernement, 13 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 W 468



67. Extrait du journal *Quarante-Quatre*, 14 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 208 Jx 59



68. Une et extrait de la deuxième page du journal *La Victoire*, à l'occasion du déplacement du général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, à Toulouse, 17 septembre 1944

Collection particulière Maillet



LE DISCOURS DU GENERAL

« Nous voulons faire en sorte que notre pays reprenne dans le monde la place qui lui revient, c'est-à-dire une place au premier rang des plus grands. »

L'accueil splendide que vous voulez bien faire au président du gouvernement provisoire de la République, cela signifie votre union totale, votre union entière entre Français et Françaises, union scellée dans la douleur indissoluble de la Patrie, union que rien, j'en suis sûr, ne pourra désormais rompre.

Toulouse, Toulouse libre et Toulouse fière, fière parce qu'elle est libre et parce qu'elle a mérité de toutes les larmes, de toutes les angoisses et de toutes les espérances, jamais Toulouse n'a cru la défaite acquise, jamais Toulouse n'a remisé. Jamais Toulouse n'a cru que la France fut perdue; jamais Toulouse n'a renoué à sa victoire, ni à la liberté des hommes, ni à celle des Français et des Françaises.

Pas un instant Toulouse n'a rompu avec la grand patrie de la France; jamais Toulouse n'a perdu la foi dans le grand avenir du pays. (Applaudissements.)

Eh bien, maintenant, c'est fait! La libération est une chose faite; elle est faite dans la joie, elle est faite dans la gloire, dans la gloire de nos armées, celles qui sont venues de l'Empire et celles qui, comme lui, sont sorties spontanément du gél national et qui, les unes et les autres, ne font qu'une seule et grande armée française, indivisible comme la France elle-même.

La libération accomplie, la joie exprimée, il y a devant nous l'avenir. L'avenir, ce sont d'abord et comme toujours des obstacles, des difficultés à vaincre pour arriver au mieux, pour arriver au plus grand, pour arriver au plus pur.

Malgré nous le savons bien tous : nous reprenons notre pays ravagé, combien de ses régions dévastées, les chemins de fer et les communications coupées, les routes et les ponts endommagés, les ports muets et beaucoup de ruines en beaucoup de régions de la patrie.

Nous reprenons notre France avec trois millions d'Allemands que l'ennemi détent dans une odieuse captivité, à un titre ou à un autre. Nous reprenons la France non point certes démunie dans la guerre, mais séparée par le défaut de communications et de transmissions qui pèsent si lourdement sur les autorités et même sur les particuliers, mais nous reprenons la France résolue à reprendre son chemin, résolue à aller à son but. Ce but, quel est-il ? C'est la République, c'est la démocratie, c'est la grandeur de la France.

C'est la grandeur de la France dans un pays rassemblé, rassemblé pour aller plus loin, pour aller plus haut, pour acquiescer et à quel nous avons tous rêvé : une plus grande et meilleure France. Et bien, c'est à ce but que nous allons, c'est à ce but que nous marchons jusqu'à ce que nous l'ayons atteint, et nous l'atteindrons comme on fait tout ce qu'il y a de grand, dans l'ordre républicain, le seul que l'on puisse admettre, c'est-à-dire dans l'autorité de l'Etat, qui est la seule qui vaille, la seule qui puisse être admise à partir du moment où les batailles en désordre ont cessé.

(Suite en page 4.)

M. MASSIGLI CONFÈRE AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE à Toulouse

Toulouse, 16 septembre. — Venant de Paris, M. Massigli est arrivé à Toulouse par avion pour conférer avec le général de Gaulle.

Reportages de
Michel MERI
et Georges CEP

UN MANDAT D'ARRET

Le discours du Général

(Suite de la 1re page)

Sur le sol de la patrie et en les cadres républicains se dressent de nouveau les pieds sur le sol de la patrie, pour la faire plus heureuse, plus forte et plus grande.

Où, l'autorité de l'Etat républicain, de tous ceux qui le représentent, voilà ce que la nation veut pour achever de se libérer des difficultés dans lesquelles elle se trouve et de celles qu'elle rencontrera demain; mais, grâce à cela, nous pourrions aller très loin, nous pourrions faire en sorte que le sort de chaque Français, de chaque Française soit meilleur, tel en sorte que notre pays reprenne dans le monde la place qui lui revient, c'est-à-dire une place au premier rang des plus grands.

Je vous ai entendu et vous m'avez entendu, je vous ai vu et vous m'avez vu.

N'est-ce pas que nous sommes bien d'accord pour aller où nous voulons aller, pour y aller ensemble, fraternellement, Français et Françaises, les mains dans les mains.

Et pour l'exprimer maintenant tous ensemble, de tout notre cœur et aussi de toute notre raison, nous allons, Français et Françaises qui êtes ici, nous allons ensemble, pieusement chanter l'hymne national : « La Marseillaise ».

Tandis que le général et sa suite quittent la place du Capitole, la musique de l'armée joue « La Marseillaise » et les hymnes anglais, américain et russe.

« Dans le général de Gaulle, notre hommage va à la fois à l'ouvrier d'unité et à l'ouvrier de vérité. »

(Allocution radiodiffusée de M. Etienne Berne, commissaire régional à l'information.)

LE GÉNÉRAL DE GAULLE a annoncé que les unités de guerrillas des F.F.I. seraient groupées en formation et participeraient aux batailles à venir.

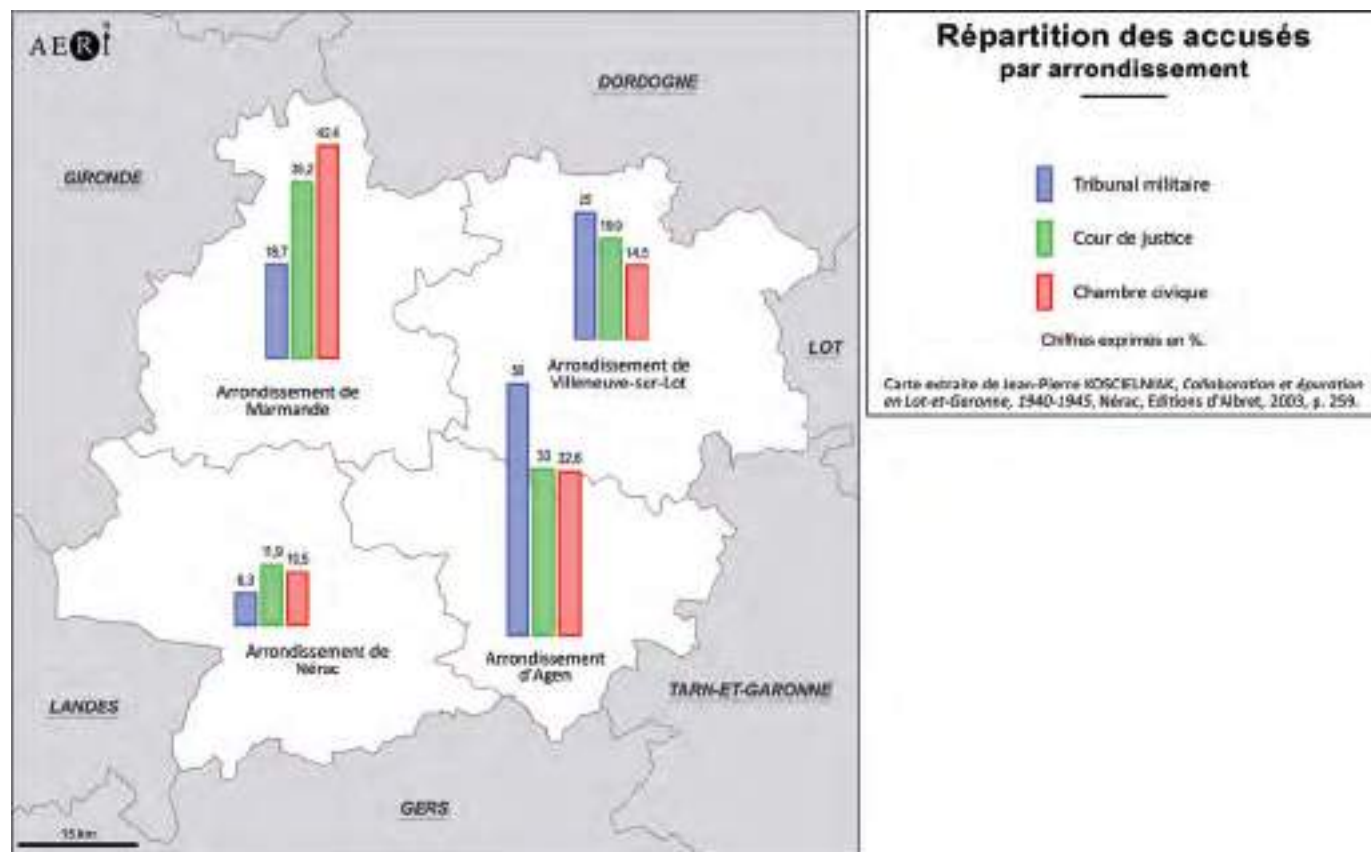
LE GOUVERNEMENT BELGE s'est réuni hier, à 11 heures, sous la présidence de M. Pierlot, président du Conseil.

APRÈS UNE LONGUE INTERRUPTION, la circulation du premier train parti de France à destination de la Suisse est arrivé hier à Genève.

3.3.3 Rendre la justice

69. Carte de la répartition des accusés pour collaboration

Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, 2011



70. Photographie d'une séance du tribunal militaire spécial d'Agen, octobre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1 J 1093



La Libération et le retour à la légalité républicaine

71. Certificat de décès d'un collaborateur condamné à mort par le tribunal militaire spécial d'Agen, Tonneins, 23 octobre 1944

Arch. mun. Tonneins, registre des décès



3.4 Mais la guerre n'est pas terminée...

72. Rapport journalier du commissaire spécial adressé au cabinet du préfet, Agen, 14 septembre 1944

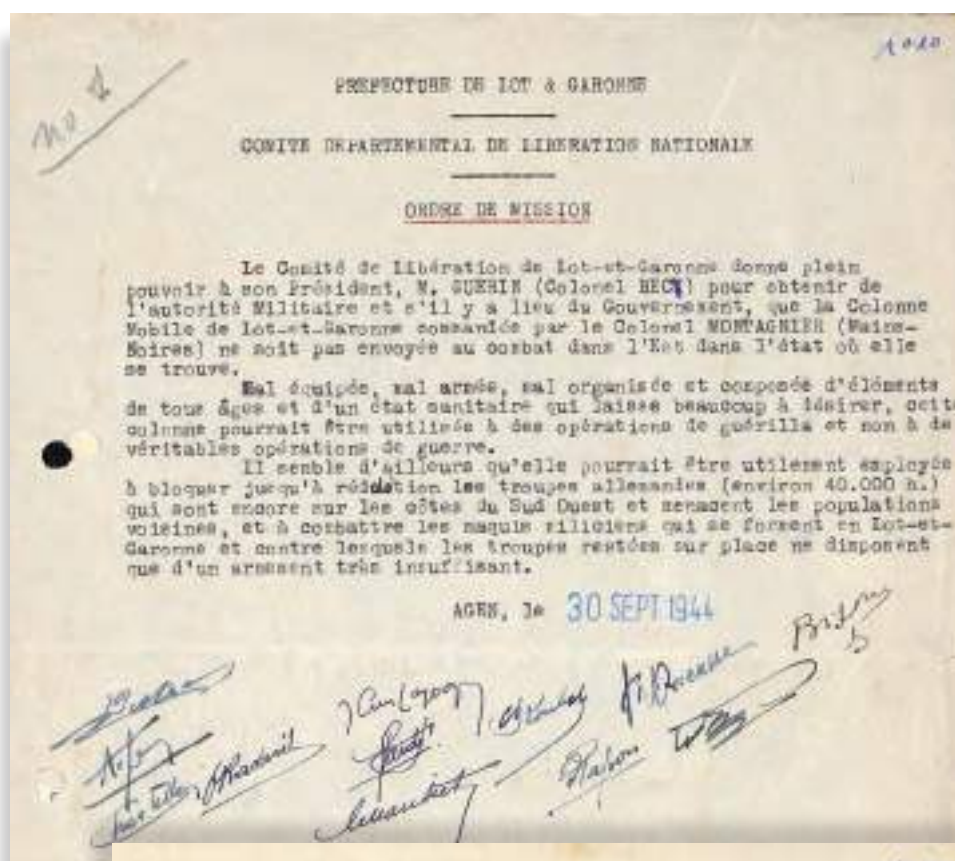
Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 1835 W 4



Été 1944

73. Ordre de mission du CDL de Lot-et-Garonne à son président A. Guérin, Agen, 30 septembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



74. Ordre de mouvement pour la colonne *Main Noire*, FFI, émanant de l'Etat-major national des FFI, Paris, 4 octobre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



Le temps des hommages et de la mémoire

75. Photographie d'exhumation de deux jeunes corps de victimes de la répression, Miramont-de-Guyenne, été 1944

Collection Campmas



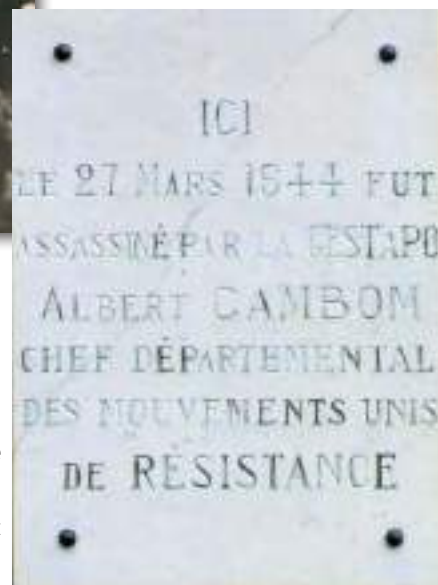
76. Photographie du cortège qui ramène le corps de *Christian* (Albert Cambon), 28 octobre 1944, Marmande

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



77. Plaque commémorative de l'exécution d'Albert Cambon, rue de la Grande horloge à Agen

Photo Chambelland Xavier. © Département de Lot-et-Garonne



Été 1944

78. Texte de l'allocution prononcée par Alix Guérin, alias colonel *Beck*, chef de la Résistance, lors de l'inauguration de la plaque commémorant l'exécution de *Christian* (Albert Cambon), Agen, 1^{er} novembre 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J

Allocution prononcée par le Col BECK le 14.11.44
à l'inauguration de la plaque
à (Radio-Agen) le 2/11/44 -

Ainsi que vous l'indique une plaque commémorative c'est le 27 mars 1944 qu'ici, dans ce restaurant où il se plaisait à venir et à donner ses rendez-vous, que Christian CAMBON dit JASMIN trouve la mort sous une rafale de mitraillette.

Lorsqu'il fut tué, JASMIN était Chef Départemental des mouvements unis de Résistance (actuellement désignés sous le nom de Mouvement de Libération Nationale M.L.N.) et par conséquent à ce titre Chef de toute la Résistance du Lot-et-Garonne, car pratiquement il n'existait pas à l'époque d'autre mouvement actif de Résistance que les M.U.R. le plus grand mouvement actuel.

Depuis très longtemps, c'est-à-dire depuis les premiers jours de l'armistice, il était tout naturellement passé à la Résistance. Ses opinions politiques : il était tout acquit aux idées généreuses du socialisme. Son état : il était officier d'artillerie, et de plus ingénieur chimiste, voulait qu'il devienne un parfait terroriste c'est-à-dire un des meilleurs résistants.

Il avait en effet dès l'origine du mouvement pris en mains la direction de l'arrondissement de Marmande en collaboration avec un certain nombre de camarades notamment DARTIAL, GAUTHIER dit GABARA, MAURY qui furent tués à LEVIGNAC, Michel ESCOUBET qui fut blessé et fait prisonnier au même endroit puis enlevé des mains de la Gestapo par un groupe d'amis ; et enfin de nombreux autres camarades dont il ne serait difficile de citer tous les noms, mais qui tous appartenaient aux Mouvements Unis de Résistance.

Toute cette brillante équipe de Marmandais travaillaient avec le plus grand courage et la plus stricte discipline. Sous les ordres de JASMIN, elle fut rapidement prise en considération par les services de l'Etat-major interallié et de très nombreux parachutages d'armes leur furent fait (notamment en 1943 et 1944). Environ soixante tonnes d'armes furent envoyées entre Marmande et La Réole. Ceci représentait un travail important et dangereux à la fois, tant pour la réception que pour le camouflage. Il fallut faire appel à des aides, cette main d'œuvre quoique réduite au strict minimum était obligatoirement nombreuse. Et parmi, il se trouve d'abord des bavards puis hélas des traîtres qui dévoilèrent à la gestapo tous les agissements de l'équipe. La chasse commença.

Ce furent d'abord des visites domiciliaires faites généralement à l'aube ou en pleine nuit, tant connues de beaucoup d'entre nous, et dans la crainte desquelles tous ceux de la Résistance ont longtemps vécu.

JASMIN échappa de justesse à ses inquisitions de la Gestapo et la vie de vagabondage commença alors pour lui, l'obligeant à être tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, peu de temps au même endroit, chez les

....

parents ou les amis qui voulurent bien le recevoir. Beaucoup dans cette situation étaient neutralisés et leur action fatalement s'en ressentait. Croyez-vous que ce fut son cas ? que cette vie errante mis fin à son activité ? Point du tout, au contraire, elle fut toujours croissante et des arrondissements de Marmande et La Réole il étendit son champ d'action à tout le département, Agen, Villeneuve-Nérac devaient tour à tour recevoir ses visites en vue de l'organisation des groupes, des reconnaissances de terrains d'atterrissage et de parachutages, de la création de dépôts d'armes, etc....

Généralement coiffé d'un béret basque, le visage ouvert, le sourire aux lèvres il allait d'un coin à l'autre du département, à pied, par le train, quelquefois en voiture, mais le plus souvent à bicyclette. Sa silhouette était bien connue de nous, elle le fut aussi d'autres, c'est ce qui le perdit.

Quelques temps avant sa mort ou plutôt son assassinat, il avait failli être arrêté dans le train d'Agen à Marmande qui était avec quelques arrières salles de café ou de restaurant nos lieux de rendez-vous.

Sous la conduite d'un indicateur, la gestapo était venue directement dans le compartiment où il se trouvait, une vérification rapide de ses pièces d'identité n'ayant rien donné, les agents de la gestapo se retirèrent visiblement en colère et s'approchant de l'indicateur le semoncèrent vertement. Celui-ci insistant, sans doute sur la véracité de ses dires, les policiers allemands revinrent dans le compartiment, mais CAMBON avait providé de leur éloignement pour descendre à contre-voie et changer tout simplement de wagon. Toutes les menaces qui pesaient sur lui ne refroidissaient jamais son ardeur. Nous lui avions conseillé de ne plus revenir à Agen, de rester éloigné dans la campagne d'où il pourrait par agent de liaisons (ces admirables auxiliaires qui ne seront jamais assez mis à l'honneur) donner ses ordres et ses instructions.

Il restait tout au plus huit jours sans se montrer puis il revenait à Agen où évidemment le poussaient de sérieuses occupations.

Ce fut au cours d'une de ces visites qu'il trouva la fin héroïque que je vais relater ~~à~~ ^{ci} ~~après~~ ^{ici} pour vous.

Il était arrivé à Agen dans la journée, à bicyclette, venant des environs de Nérac où se cachait sa femme, admirable compagne qui dut elle aussi, avec sa fillette, abandonner son foyer pour vivre cachée pendant de longs mois.

Il avait vu ses collaborateurs et notamment M. MARQUANT Chef du N.A.P. (noyautage des administrations publiques) M. MERCHÉZ, agent de liaisons de l'Etat-Major interallié, Mme DEEMAS (appelée Mme CLAUDE) à la fois secrétaire du commissaire de police, M. BETTELER et l'assistance sociale de la Résistance.

....

- 3 -

Le soir à l'heure du repas, ils s'étaient rencontrés, Mme CLAUDE et l'Inspecteur de Police qui était un de ses agents de renseignement. Après le repas d'autres agents devaient venir prendre le café avec lui et recevoir ses ordres ; mais avant la fin du repas, sa présence dans le restaurant ayant été signalée à la gestapo, une dizaine d'entre eux, assistés d'une dizaine de soldats allemands cernaient le restaurant pendant que deux ou trois pénétraient à l'intérieur, faisaient mettre haut les mains à tous les convives ; ils se dirigèrent directement vers la table occupée par CAMBON et ses invités.

À l'ordre qui lui fut donné de mettre haut les mains et de suivre, il répondit en portant la main à sa poche pour y prendre le revolver qu'il avait toujours sur lui "Bande de vous ne m'aurez pas vivant".

Et c'est alors que l'un des soldats qui accompagnait le Chef de la gestapo (qui s'était déplacé en l'occurrence) se sentant en danger déchargea à bout portant une rafale de mitraillette sur qui s'écroula atteint de 12 ou 13 balles.

Le Chef de la Gestapo était furieux ; à la dernière minute sa proie lui échappait et avec elle toute la source de renseignements qu'il espérait bien pouvoir en tirer.

Voici comment su mourir en véritable héros et martyr celui dont nous honorons et glorifions ici la mémoire, et par lui, la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la même cause.

Ici à Agen, dans tout le département, dans cette rue et sur cette place qui porte le nom du régime pour lequel il voulait la victoire ; que cette plaque de marbre où est gravé son nom, rappelle à toutes les générations qui passeront qu'ici mourut lâchement assassiné un Français, un Patriote pour qui le sacrifice de sa vie n'était rien pourvu que la France puisse vivre un jour, libre, forte et en pleine possession de sa souveraineté nationale.

Agen, le 1er novembre 1944



79. Photographie du Colonel Beck, 1944

Collection particulière Serge Guérin



80. Photographie d'Albert cambon, alias Christian puis Jasmin, chef départemental des MUR et de l'AS.

Collection particulière Juliette Monges

81. Tract du Front national de Villeneuve, après le 20 août 1944

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J

APPEL
à la Population Villeneuveoise

Le département, tout entier libéré, manifeste avec enthousiasme sa joie d'être enfin débarrassé de la vermine nazie et de voir mis hors d'état de nuire les traîtres et les collaborateurs.

Mais cette libération n'a pas été sans sacrifices, et elle est longue la liste de nos martyrs que nous devons venger.

Dans notre ville, au mois de février 1944, treize patriotes :

AUZIAS Henri, manipulateur des P. T. T. ;
STERN Joseph, Ingénieur ;
BERNARD Fernand, employé au Parc municipal de Toulouse ;
SEROT Bernat, manoeuvre ;
BRUN Roger, employé S. N. C. F. ;
CHAUVET Jean, employé S. N. C. F. ;
SARVISE Félicien, cultivateur ;
MARQUI Alexandre, chaudronnier ;
PELOUZE Gabriel, employé des P. T. T. ;
VIGNE Jean, manoeuvre ;
SERVETO Bertrand, comptable ;
GUIRAL Louis, chauffeur ;
AUBAGNE Louis, ménagier,

dont le seul crime fut d'aimer la France, tombèrent sous les balles des tueurs de Dornand.

A l'intérieur de la Maison Centrale d'Eysses, privés de leur liberté mais non de leur foi patriotique, ils avaient formé une section du Front National, et c'est dans une cour de cette Maison Centrale qu'un triste matin du février ils sont morts en chantant *La Marseillaise*.

Leur sacrifice ne fut pas vain puisqu'il nous est possible aujourd'hui, en toute liberté, d'honorer leur mémoire.

Ils sont morts parce qu'ils voulaient une France propre, une France libre, une France grande et forte.

Cet idéal pour lequel ils luttaient au sein du Front National, cet idéal pour lequel ils sont tombés reste nôtre....

Ils sont morts mais le Front National continue...

et c'est pourquoi la section villeneuveoise du Front National fait appel à la population pour qu'elle vienne, **Dimanche 27 Août**, apporter au suprême hommage aux fusillés de Février 44.

Des détails sur l'organisation de cette manifestation seront publiés ultérieurement mais, dès maintenant, nous avons la certitude que Villeneuve en son entier voudra célébrer devant son « *Mur des Fusillés* ».

Vive la France ! Vive de Gaulle ! Vive le Front National !

La Section Villeneuveoise du Front National
de lutte pour la Libération.



Photographie de Joseph Stern

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J

Photographie de Jean Chauvet

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 155 J



**82. Défilé d'une compagnie du groupe de résistants « Vény »,
Villeneuve-sur-Lot, 11 novembre 1944**

espace mémorial de la Résistance et de la déportation d'Agen



83. Photographie de personnalités à l'occasion de l'inauguration d'un « autel de la Résistance » et d'une manifestation franco-belge, Sérignac-Péboudou, 8 octobre 1944

De gauche à droite : l'abbé Destoky, le préfet Duvignau, Mgr évêque d'Agen Rodié, le colonel Beck, Albert Goudounèche, le docteur Henri Cahn

Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 163 J



Bibliographie

- Association Mémoire de la Résistance en Lot-et-Garonne, *La Résistance en Lot-et-Garonne*, CD-ROM, AERI, 2011
- AZEMA Jean-Pierre, *Vichy-Paris, les collaborations. Histoire et mémoire*, André Versaille éditeur, octobre 2012
- BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1997
- BUTON Philippe, *La joie douloureuse. La Libération de la France*, CNRS/Complexe, 2003
- DE TOFFOLI Pascal, « Le camp de Carrère », *Le Lien. Bulletin d'histoire judiciaire et pénitentiaire en Lot-et-Garonne*, n°5, 2010.
- MARCOT François, *Dictionnaire historique de la Résistance*, R. Laffont, 2006
- ORY Pascal, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Seuil, 1976
- ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, édition de 1990
- SOULEAU Philippe, *La ligne de démarcation en Gironde*, Périgueux, Fanlac, 1999
- KOSCIELNIAK Jean-Pierre, *Collaboration et épuration dans le Lot-et-Garonne*, Nérac, Éditions de l'Albret, 2003
- KOSCIELNIAK Jean-Pierre et SOULEAU Philippe (sous la direction), *Vichy en Aquitaine*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2011
- WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance (1940-1945)*, Paris, Perrin, 2013